



COVID-19

Les recouvrements des factures d'eau et d'électricité suspendus

Les sociétés Energie électrique du Congo (E2C) et La Congolaise des eaux ont annoncé la suspension de recouvrement et de contrôle des ménages pendant la période de confinement décrétées par

le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19. Durant cette période, ont indiqué les responsables desdites sociétés, aucun agent n'est autorisé à procéder à ces opérations sur

le terrain. « Toute personne prise en flagrant délit sera considérée comme un malfrat et livrée à la force publique », a prévenu Lucien Armel Itoua Ibarra Mbimbi, directeur d'exploitation de E2C.

CRISE SANITAIRE

L'OMS confirme plus de 10 000 personnes contaminées en Afrique

Le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique basé à Brazzaville, en République du Congo a annoncé plus de 10 000 cas confirmés du coronavirus (Covid-19) et plus de 500 décès sur le continent. Dernier continent à être touché par cette pandémie qui fait de ravages, notamment en Europe et aux Etats-Unis, l'Afrique qui accuse une fragilité de ses systèmes de santé n'est pas, selon, l'OMS, à l'abri d'une dérive. D'où les États sont appelés à contrôler efficacement l'épidémie, mais aussi à prévenir le pire.

Page 4

COMMUNICATION

Les contaminés sont sous contrôle médical, selon le gouvernement

A la faveur de la question d'actualité initiée par l'Assemblée nationale, le 09 avril à Brazzaville, la ministre chargée de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a assuré la population congolaise que les personnes contaminées

et soignées dans les services de prise en charge sont sous contrôle médical. Leur état de santé n'est pas inquiétant, a-t-elle déclaré. « Tous les patients qui ont été pris en charge, selon le protocole que nous appliquons actuellement dans nos structures de santé, sont en cours de guérison. Nous n'avons eu aucun décès dans nos structures de prise en charge. Ces derniers étaient dans des structures sanitaires privés », a-t-elle indiqué.

Page 3

RDC

Vital Kamerhe en détention provisoire

Le directeur de cabinet du président de la RD Congo, Vital Kamerhe a été placé mercredi sous mandat d'arrêt provisoire à la prison de Makala, dans le cadre de l'enquête liée à la gestion des fonds alloués au programme de 100 jours dont il était le principal gestionnaire.

Page 14



SOLIDARITÉ

Les opérateurs pétroliers s'investissent dans la lutte contre le Covid-19

Page 3

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Des cours de français Terminale A, D&C ; mathématiques et SVT Troisième dans ce numéro

Pages 5, 6, 7, 10, 11, 12 et 13

ÉDITORIAL

Sortie

Page 2

ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le **34 34** pour la prise en charge

ÉDITORIAL

Sortie

Il est évident qu'à échéance plus ou moins proche la pandémie qui nous frappe comme tous les peuples de la Terre prendra fin. Mobilisés comme ils le sont sous toutes les latitudes les scientifiques mettront en effet au point le ou les vaccins qui permettront de vaincre le Covid-19 et la vie reprendra son cours normal sur les cinq continents. Il en a toujours été ainsi lorsque, dans le passé, l'humanité s'est trouvée confrontée à ce type de problème et les moyens dont disposent aujourd'hui les chercheurs sont tels que cela se reproduira tôt ou tard.

Mieux vaut s'en convaincre dès aujourd'hui même si cela paraîtra fou à certains de nos lecteurs. D'où l'idée suivante qui devrait se trouver dès à présent au cœur des préoccupations publiques et privées, ici comme ailleurs, chez nous comme dans tous les pays frappés par le coronavirus : tout en se préservant grâce au confinement, à la distanciation entre les humains, à l'ampleur des moyens mis en place par les pouvoirs publics pour combattre la maladie chacun doit se préparer à la sortie de crise qui surviendra dans le proche avenir. Ceci dans le même temps où l'Etat et le gouvernement font tout pour protéger la population, adapter les hôpitaux, les cliniques et les centres de santé aux exigences présentes, réduire ainsi le plus possible le nombre de morts que la pandémie provoquera, hélas !, inévitablement.

Réfléchissons donc, individuellement et collectivement aux réformes, aux changements de comportement qui nous défendront mieux, demain, contre ce que nous vivons aujourd'hui. En commençant, bien sûr, par la protection de notre environnement dont dépend très directement notre sort personnel et qui se trouve malheureusement fortement dégradé, dans nos cités en particulier, par l'accumulation des déchets jetés dans les fossés, les ruisseaux, les rivières. Et en poursuivant par une réflexion globale sur la prévention des maladies de toutes sortes que génère la suractivité humaine, l'extension rapide et anarchique des cités, le non-respect des règles qui permettraient de conjurer le pire.

Profitions donc du confinement que nous impose la lutte contre le Covid-19 pour mieux préparer la sortie de crise qui s'annonce et donc assurer notre avenir sur des bases plus solides.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le Sénat adopte la loi portant création de l'Institut géographique national

Réunie en séance plénière le 9 avril à Brazzaville, la chambre haute du Parlement a adopté le projet de loi portant création de l'Institut géographique national.

La cartographie, selon le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou venu édifier les sénateurs, est devenue numérique et génère des millions de données, terrestres, satellitaires, souterraines qu'il faut désormais collecter, traiter, analyser et sécuriser dans ce qu'on appelle aujourd'hui les systèmes d'information géographique.

La géomatique, d'après le ministre, qui regroupe l'ensemble des outils et méthodes permettant d'acquérir, de représenter, d'analyser et d'intégrer des données géographiques, fait appel aux métiers de la géodésie et de la photogrammétrie qui marquent cette évolution à laquelle le Centre de recherche géographique et de production cartographique ne pouvait plus faire face. « Le deuxième colloque national de la science et de la technologie du 30 juin 2001 avait déjà recommandé la création d'un Institut des

sciences géographiques. Telles sont, a expliqué le ministre, les principales motivations qui justifient la création de cet Institut par le gouvernement ».

Outre ce projet, le Sénat a aussi adopté celui portant création de l'institut national de documentation et d'information scientifique et technique. Celui-ci vient remplacer le Centre national de documentation et d'information scientifique et technique créé par un décret du 25 août 1997 et dont l'organisation ni le fonctionnement n'avaient jamais été définis. En tant qu'établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, la création de cet institut relève de la loi conformément aux dispositions constitutionnelles actuelles. Conçu pour un ensemble de missions, l'institut national de documentation et d'information scientifique et technique aura vocation à relever les enjeux et les défis de l'information scientifique et de la

documentation technologique au Congo dans le contexte de l'économie du savoir et de la mondialisation.

Destiné à concevoir, proposer et élaborer des politiques publiques en matière de documentation et d'information scientifique et technique aux institutions de recherche scientifique, aux universités, aux écoles supérieures, aux dirigeants et gestionnaires, aux chercheurs et enseignants, l'Institut donnera accès à des bases de données et à de nombreuses ressources scientifiques et techniques d'origine congolaise ou étrangère et à des publications électroniques dans plusieurs domaines. « Ces deux établissements, qui étaient des centres de recherche, vont par la volonté du gouvernement devenir des instituts pour permettre à ce que le Congo puisse être au faite de la science et de la technologie dans le monde », a conclu Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

Jean Jacques Koubemba

CONFINEMENT

La société E2C ne procédera pas au recouvrement ni au coupure à Brazzaville

La société énergie électrique du congo (E2C) a annoncé, dans un communiqué publié à Brazzaville, qu'elle ne procédera à aucune opération de coupure ou de recouvrement, durant la période du confinement de la population.

A cet effet, aucun agent n'est autorisé à procéder aux deux opérations précitées sur le terrain, considérant que l'électricité demeure une denrée importante pour la population qui est appelée, pour la circonstance sanitaire, à rester chez elle pendant les trente jours du confinement. « Toutes personnes prises en flagrant délit sera considéré comme un malftrat et livrée à la force publique », indique le communiqué.

Lucien Arnel IToua Ibarra Mbimbi, directeur d'exploitation de la société a, par ailleurs, informé sa clientèle de la mise en place des performances

au service de ses agences commerciales de 9h à 13heures, pour rassurer la continuité du service public de l'électricité pendant le confinement. Pour ce faire, la société a rassuré la population que toutes les dispositions sont prises pour le strict respect des mesures barrières de lutte contre le coronavirus (Covid-19). Née des cendres de la société nationale d'électricité (SNE), la E2C a pour mission d'assurer la planification, le contrôle de l'exploitation et la conservation du patrimoine public de l'électricité.

Gloria Imelda Lossélé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossélé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

Les opérateurs pétroliers du Congo mettent la main à la poche

L'association des opérateurs pétroliers du Congo (AOPC) vient de mettre à la disposition du gouvernement des équipements sanitaires dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus (Covid-19).

« Ce don de deux tonnes d'équipements est constitué, entre autres, des masques, des gels hydro-alcooliques et d'autres équipements de protection du personnel de santé qui est sur le terrain pour la prise en charge », a expliqué Fany Canet, directrice de Total Congo SA, filiale de Total en charge de la dis-

« Ce don de deux tonnes d'équipements est constitué, entre autres, des masques, des gels hydro-alcooliques et d'autres équipements de protection du personnel de santé qui est sur le terrain pour la prise en charge »



La ministre en charge de la Santé recevant le don des opérateurs pétroliers

tribution des produits pétroliers.

Outre les équipements, les opérateurs pétroliers ont mis

à la disposition des services de santé quatre mille litres de carburant pour faciliter la mobilité des équipes sanitaires

qui assurent la prise en charge des malades sur le terrain.

Après la réception du don, la ministre en charge de la

Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a salué l'élan de solidarité affiché non seulement par ces opérateurs mais aussi par d'autres entreprises de la place qui assument pleinement leur responsabilité sociale dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

En rappel, l'association des opérateurs pétroliers du Congo est constituée de quatre firmes notamment Eni-Congo, Perenco, Chevron et Total. Selon Fany Canet, dans un avenir proche, ces opérateurs aideront le Congo à acquérir les respirateurs qui sont d'une grande utilité dans le cadre de la prise en charge des cas graves du Covid-19.

« Nous sommes avec vous pour soutenir le gouvernement dans cette lutte », a-t-elle fait savoir.

Rominique Makaya

Le gouvernement rassure sur l'état de santé des personnes infectées

L'exécutif a fait le 9 avril, devant la représentation nationale, le 1^{er} bilan d'étape de la situation causée par le Coronavirus (Covid-19) en République du Congo. C'était à l'occasion de la question d'actualité à l'Assemblée nationale.

Conduit par le Premier ministre, Clément Mouamba, le gouvernement a tenu à répondre aux préoccupations de la députée de la circonscription unique de Boko, dans le département du Pool, Marie-Jeanne Kouloombou. Complétant, en effet, la réponse du chef du gouvernement sur le traitement administré aux patients, la ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a annoncé que les protocoles thérapeutiques utilisés actuellement dans les centres de prise en charge sont similaires à ceux utilisés par d'autres pays.

Selon elle, ces protocoles consignés dans les manuels de procédure élaborés dans le cadre de la riposte au Covid-19 sont à la disposition du personnel de santé. « Ces protocoles thérapeutiques ne doivent pas être mis à la disposition du public pour éviter l'automédication. Les décès enregistrés à ce jour concernent des patients qui sont arrivés en détresse, presque à la dernière minute dans les structures de santé parfois après automédication à domicile ou ceux traités dans les structures privées. Tous les patients qui ont été pris en charge selon ce protocole que nous appliquons actuellement dans nos structures de santé sont guéris ou en cours de guérison. Nous n'avons aucun décès dans les centres de prise en charge », a-t-elle rappelé, précisant que la prise en charge doit se faire en milieu médical. S'agissant de la stratégie de riposte au Covid-19 élaborée par les autorités, le gouvernement a indiqué qu'il en dispose trois. Il s'agit, entre autres, du plan national de préparation et de riposte d'un montant de plus de 1,6 milliard francs CFA dont le but était d'éviter l'importation du Covid-19. Le deuxième est le plan de riposte à la pandémie de 21,9 milliards francs CFA. La troisième stratégie concerne le plan national de communication de 1,6 milliard francs CFA. Selon le Premier ministre, ces plans sont en cours et en début de financement.

Notons que l'Assemblée nationale a également déploré le déficit de communication au niveau du gouvernement à propos de la gestion de la pandémie du Covid-19. D'où la nécessité de centraliser l'information. « Nous sommes en train de perdre la bataille de l'opinion à cause des réseaux sociaux. Pourquoi la ministre de la Santé ne parlera-t-elle pas ? », s'interrogé le président de la chambre basse du Parlement, Isidore Mvouba.

Parfait Wilfried Douniama

La distanciation sociale difficile à respecter dans les marchés

Les espaces de distanciation sociale sont entrés en vigueur au marché Total, le 9 avril, à la suite de la visite du Premier ministre, Clément Mouamba, dans ce lieu public de vente d'objets divers. Mais, la réalité sur le terrain tranche avec les instructions gouvernementales liées à la protection des populations contre la contamination au covid-19.



Les vendeurs au marché Total

Le 7 avril, le Premier ministre a effectué une descente dans les marchés de Brazzaville pour rappeler les mesures barrières contre le covid-19 et appeler les vendeurs à respecter la distanciation sociale d'un mètre, une des mesures édictées par le gouvernement pour éviter la propagation de la pandémie du covid-19. Le lendemain, le maire par intérim de Brazzaville, Guy Marius Okana et l'administrateur maire de Bango, deuxième arrondissement de la capitale, Simone Loubienga, ont fait le même travail en appelant les comités

du marché à mettre en place le dispositif pour respecter la distanciation sociale en vue de protéger les vendeurs et les acheteurs.

Dans la matinée du 9 avril au marché Total, le comité du marché a mis de l'ordre en obligeant les vendeurs à libérer les bordures de l'avenue de l'OUA; de sorte qu'ils s'installent dans les carrés prévus pour faire respecter la distanciation sociale. Sur le terrain, le constat est tel que les carrés sont respectés mais la distanciation pose encore problème. La distance d'un mètre est respectée par

endroit. Mais sur l'ensemble du périmètre, l'espace demeure serré. D'autres vendeurs ambulants ont pris d'assaut les couloirs de distanciation. Le contact avec les acheteurs est permanent.

Par ailleurs, certains vendeurs ont du mal à digérer le nombre de jours ouvrables des marchés domaniaux, à savoir lundi, mercredi et vendredi. Le reste des jours, selon eux, constitue un manque à gagner. Mais, puisque la santé n'a pas de prix, tous sont obligés de respecter les mesures édictées par le gouvernement.

R.M.

COVID-19

L'Union européenne appuie le Congo

« En réponse à l'appel des autorités congolaises dans l'activation du plan national de riposte à l'épidémie de Coronavirus, l'Union européenne travaille à la mise en œuvre d'un appui axé sur deux volets », indique un communiqué de la délégation de l'Union Européenne au Congo, publié le 9 avril.

La Délégation de l'Union européenne (DUE) a annoncé qu'elle accordera environ un milliard FCFA (1,5 millions d'euros) à la Croix Rouge française, partenaire privilégié des autorités congolaises. Ce premier volet concerne les besoins « directs urgents » liés au renforcement de la surveillance épidémiologique, à la prévention et au contrôle des infections d'une part, à la communication sur les risques et à l'engagement communautaire, d'autre part.

Au-delà du contexte actuel d'urgence sanitaire, l'UE estime qu'il est essentiel « d'atténuer l'impact économique de l'épidémie afin de continuer à accompagner le Congo dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vies des populations ». De ce fait, la délégation a promis fournir un appui financier au Programme Alimentaire Mondiale (PAM) pour renforcer les actions dans le domaine de la sécurité des approvisionnements en milieu rural et urbain, avec un focus particulier sur les groupes vulnérables.

Dans cette perspective, environ un milliard FCFA sera dédié au renforcement des chaînes de valeur de produits agricoles, notamment, la filière manioc y compris sa transformation locale. « D'autres sources de financement allant dans ce sens sont également à l'étude », a assuré la délégation.

« L'UE rejoint l'effort du Gouvernement pour lutter contre la propagation du coronavirus et contribue à mitiger ses impacts économiques. Nous sommes présents à l'échelle nationale mais également à travers des contributions importantes aux initiatives et organisations internationales »,

a souligné l'ambassadeur de l'UE au Congo, Raul Mateus Paula.

Par ailleurs, l'UE précise qu'elle a réservé une enveloppe allant jusqu'à trois cent vingt-huit millions FCFA (cinq cents mille euros) pour des appuis techniques qui pourraient être mobilisés sur demande « spécifique » du gouvernement, en réponse à la crise sanitaire.

Appui multilatéral au niveau régional et international

Au-delà des appuis nationaux, la Commission européenne est mobilisée également au niveau régional et international. En fin février, la Commission européenne avait annoncé un premier soutien de cent cinquante-deux milliards FCFA (232 millions d'euros) à la lutte mondiale contre le COVID-19. L'ensemble des mesures identifiées portent d'abord sur une contribution en faveur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de plus de soixante-quatorze milliards FCFA (113,5 millions d'euros) pour soutenir son plan mondial de préparation et de riposte. Puis, sur une allocation d'environ dix milliards FCFA (15 millions d'euros) dans le cadre d'un appui spécifique à l'Afrique, notamment à travers l'Institut Pasteur de Dakar, au Sénégal.

Cette allocation, précise le communiqué, soutiendra des mesures telles que le diagnostic rapide, la formation d'experts et la surveillance épidémiologique. Un fonds de plus de soixante-cinq milliards FCFA (100 millions d'euros) sera consacré à la poursuite des recherches sur le diagnostic, le traitement et la prévention au coronavirus. L'essentiel de ces fonds seront mobilisés dans le cadre de « l'Initiative en matière de médicaments innovants, un partenariat spé-

cifique entre l'UE et l'industrie pharmaceutique ».

Appuis complémentaires de l'UE en matière de santé au-delà du COVID-19

En complément de ces mesures « importantes », l'Union européenne agit également à travers ECHO, son agence de protection civile et d'aide humanitaire. Dans le cadre de la lutte contre cette pandémie, ECHO étudie actuellement la possibilité de mobiliser des fonds pour le Congo dans les prochaines semaines.

Le Communiqué rappelle que l'UE est également engagée, par le biais de son soutien aux initiatives mondiales pour la santé telles que le Fonds mondial dont elle est le principal contributeur avec ses Etats membres (près de 50 % de l'ensemble des ressources) avec une enveloppe de plus 2,6 milliards d'euros depuis la création de fonds en 2002. Pour la période 2017-2019, le Congo a bénéficié d'un appui financier de plus de dix-huit milliards FCFA (28 millions d'euros).

Reprenant les propos du Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, le chef de la Délégation de l'Union européenne au Congo, Raul Mateus Paula a rappelé l'engagement de l'UE et de ses Etats membres ainsi que « l'impératif d'une union sacrée » contre le COVID19.

« C'est maintenant que nous devons faire la preuve de ce que la solidarité européenne et mondiale signifie réellement. A l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières, cet événement inédit requiert une action internationale sans précédent », a déclaré Raul Mateus Paula.

Yvette Reine Nzaba

La BAD débloque 10 milliards de dollars

La Banque africaine de développement (BAD) vient de débloquent dix milliards de dollars en faveur des pays africains dans le cadres des mesures prises pour répondre à la pandémie du Covid-19.

Ce paquet financier sera accordé, à la fois, aux gouvernements et au secteur privé. Alors qu'il est encore trop tôt pour évaluer l'impact qu'aura le coronavirus sur le plan sanitaire, on sait d'ores et déjà que la majorité des pays du continent va en pâtir économiquement. Sur le front, la BAD a décidé de passer à l'action en prenant plusieurs mesures importantes. Dernière initiative en date : la création d'un fonds de dix milliards de dollars qui doit aider les pays africains à lutter contre le coronavirus. Une « mobilisation exceptionnelle », commentent la plupart des capitales africaines, au lendemain de cette annonce.

Dans le détail, ce « fonds est doté de 5,5 milliards de dollars pour les opérations souveraines dans les pays membres de la Banque

et de 3,1 milliards de dollars pour les opérations souveraines et régionales via les pays du Fonds africain de développement. Un montant supplémentaire de 1,35 milliard de dollars sera consacré aux opérations du secteur privé », selon le communiqué de la Banque. « L'Afrique est confrontée à d'énormes défis budgétaires pour agir efficacement face à la pandémie de coronavirus. La BAD déploie toutes ses capacités de réponse à l'urgence pour aider l'Afrique en ce moment critique », a précisé le président de la BAD Akinwumi Adesina qui a salué le soutien « indéfectible des administrateurs de la Banque ».

En outre, le communiqué rappelle que la Banque avait émis récemment un emprunt obligataire

social intitulé « Combattre le Covid-19 » d'un montant record de trois milliards de dollars, soit le plus grand emprunt social libellé en dollars américains émis sur le marché international des capitaux. Le conseil d'administration de la banque a également approuvé l'octroi d'une aide d'urgence Covid-19 de deux millions de dollars pour soutenir les interventions de l'Organisation mondiale de la santé sur le continent. « Nous vivons une époque exceptionnelle, où nous devons prendre des mesures audacieuses et décisives pour sauver et protéger des millions d'Africains. Nous sommes engagés dans une course pour sauver des vies et aucun pays ne sera laissé pour compte », a assuré le président de la BAD.

Y.R.Nz.

Plus de 10000 cas confirmés en Afrique selon l'OMS

Le bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique vient d'annoncer plus de 10 000 cas confirmés du coronavirus (Covid-19) et plus de 500 décès sur le continent.

L'Afrique fait partie des derniers continents à être touché par le coronavirus, avec une croissance et une propagation exponentielles. La directrice du bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, Dr Matshidiso Moeti explique que le Covid-19 a le potentiel de causer des milliers de morts, et de déclencher des bouleversements économiques. Sa propagation s'est faite par des cas importés, notamment des voyageurs en provenance d'Asie, d'Europe et des Etats-Unis. Le premier cas du coronavirus a été enregistré en Egypte le 14 février, puis l'épidémie a gagné les capitales africaines, avant de s'étendre dans certaines provinces.

L'OMS classe l'Afrique du Sud et l'Egypte au peloton de tête des pays touchés, avec respectivement 1 686 cas confirmés et 12 décès, et 1 322 cas confirmés et 85 décès. Face à la propagation vertigineuse de la pandémie sur le continent, l'organisation insiste sur l'isolement, la détection précoce, et la protection des travailleurs de la santé. Certains pays africains, notamment le Ghana, le Kenya, l'Ethiopie, l'Egypte, le Maroc, la Tunisie et le Nigeria ont étendu des tests nationaux. Pour l'OMS, l'isolement précoce est l'une des mesures de contrôle important. La lutte contre le coronavirus requiert une réponse décentralisée et adaptée à chaque contexte.

L'OMS invite les Etats à contrôler efficacement l'épidémie, mais à prévoir le pire. Face à la fragilité des systèmes de santé en Afrique, elle souligne l'urgence de tout faire « pour empêcher que l'épidémie ne s'intensifie davantage, tout en insistant sur l'accompagnement des pays ».

L'organisation onusienne s'inquiète de l'impact de la pandémie et lance un appel à la communauté internationale pour apporter un soutien technique et financier aux pays africains pour minimiser la propagation de la pandémie. Pour l'OMS, l'Afrique a encore la possibilité de réduire et de ralentir la transmission du virus. Pour y parvenir, elle invite les pays africains à intensifier rapidement leur réponse à la pandémie.

Noël Ndong

Faits marquants à travers le monde

• **Confessions sur les parkings en Pologne.** Des confessions « drive-in » ont été lancées la semaine dernière dans les villes de la Pologne, des prêtres s'inspirant de l'exemple de leurs confrères américains. A la veille de Pâques, les églises étant fermées pour cause de pandémie, sur leurs parkings des prêtres assis sur une chaise, chapeau de soleil et masque en tissu sur le visage, écoutent les pénitents se confesser depuis leur véhicule garé à côté. Certains fidèles viennent aussi à pied et s'assoient sur une chaise à côté du prêtre de manière à ne pas lui faire face. Dans le contexte de la pandémie, l'épiscopat a rappelé que la confession par téléphone ou sur internet n'était pas valide, tout en rappelant qu'elle était autorisée dans un endroit autre que l'église et le confessionnal.

• **L'Éthiopie a déclaré mercredi l'état d'urgence** pour cinq mois afin de lutter contre le nouveau coronavirus, qui a affecté officiellement 55 personnes et fait 2 morts dans le pays. « Parce que la pandémie de coronavirus s'aggrave, le gouvernement éthiopien a décidé de déclarer un état d'urgence dans le cadre de l'article 93 de la Constitution », a annoncé le Premier ministre Abiy Ahme. Selon la Constitution éthiopienne, dans le cas d'un état d'urgence, le Conseil des ministres a tous les pouvoirs pour protéger la paix et la souveraineté du pays. La Constitution prévoit que l'état d'urgence doit être approuvé par le Parlement. Contrairement à d'autres pays de la région, comme le Rwanda ou l'île Maurice, l'Éthiopie, deuxième pays le plus peuplé du continent avec 100 millions d'habitants, n'a pas imposé de confinement à sa population.

• **Le président de la Commission de l'Union africaine (UA),** Moussa Faki Mahamat, a défendu mercredi l'Organisation mondiale de la Santé contre les attaques du président américain qui a dénoncé sa gestion du nouveau coronavirus et menacé de suspendre la contribution américaine. « Je suis surpris d'apprendre que le gouvernement américain mène campagne contre les dirigeants mondiaux de l'OMS », a écrit le président de l'UA sur son compte Twitter, ajoutant que l'UA soutenait pleinement le directeur général de l'OMS, l'Éthiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus. Donald Trump s'est emporté contre l'OMS, jugée trop proche à ses yeux de Pékin. Il a menacé de suspendre le financement américain à l'organisation dont les Etats-Unis sont le principal contributeur, et a critiqué la décision de l'OMS de se prononcer contre la fermeture des frontières aux personnes provenant de Chine au début de l'épidémie.

• **Le secrétaire général de l'ONU,** Antonio Guterres, a affirmé mercredi que le moment n'était pas venu de tirer des leçons sur le travail de l'OMS sur le Covid-19 mais de rechercher l'unité. « Il est possible que des lectures différentes soient faites par différentes entités sur les mêmes faits », a-t-il dit. Une fois la pandémie achevée, « il y aura un temps pour revenir en arrière » sur les réactions des acteurs dans ce dossier. « Mais ce n'est pas le moment. Maintenant c'est le temps pour l'unité », « pour travailler ensemble en solidarité pour arrêter ce virus », a ajouté Antonio Guterres.

Julia Ndeko

ENTRAÎNEMENT AU COMMENTAIRE LITTÉRAIRE

NIVEAU : TERMINALE A

I. Comment procéder

-Lire plusieurs fois jusqu'à comprendre le texte proposé ;
-Répondre au fur et à mesure aux questions posées en indiquant le numéro de chacune d'elles,
NB : Ces questions notées sur six (06) points portent sur : la versification, les tonalités, les figures de style, les rimes, la nature du texte, les champs lexicaux, la connotation et la dénotation, l'énonciation...

-Réfléchir sur le commentaire composé :

•Relever les éléments de l'introduction :

1. Parler du texte

-La nature du texte (dire si le texte est en prose, en vers libre ou en vers classique) ;
-Rappeler le titre du texte ;
-Préciser la tonalité ou registre du texte (lyrique, comique, pathétique, ironique, tragique, didactique, satirique, tragi-comique, lyrico-pathétique...);
-Dégager l'idée générale

2. Parler de l'auteur

-Son nom ;
-Sa nationalité ;
-Son époque ;
-Son courant littéraire (pour les écrivains français)

3. Parler de l'ouvrage duquel le texte est extrait

-Rappeler le titre du livre (indiqué à la fin du texte) ;
-Préciser l'année et la maison de publication (indiquées à la fin du texte, à côté du titre et du nom de l'auteur) ;

4. Parler des centres d'intérêt

Rappeler les thèmes (2 ou 3) contenus dans la consigne placée après le texte.

•Relever les éléments du développement

1. Trouver pour chaque centre d'intérêt deux (02) sous-thèmes
2. Etudier chaque sous-thème en faisant l'analyse et l'interprétation des :
-Champs lexicaux ;
-Ponctuation ;
-Figures de style ;
-Rimes ;
-Temps verbaux...

•Relever les éléments de la conclusion

1. **Faire le bilan** c'est-à-dire, rappeler les idées ou les moments forts du développement (thèmes, figure de style...);

2. **Faire le rapprochement** c'est-à-dire, Etablir une liaison entre deux auteurs dont les textes se rapprochent par leur courant littéraire, leur école littéraire, leur mouvement d'idées. On peut aussi rapprocher des auteurs de nationalité, de culture et de siècles différents, ou créer une ouverture en se basant sur deux textes d'un même auteur.

•Rédiger au propre l'introduction (en un seul paragraphe), le développement (en plusieurs paragraphes en fonction du nombre d'arguments) et la conclusion (en un seul paragraphe).

II. Exercice pratique

Texte : Nouvelles de la mère

-Je suis maintenant très haut dans l'arbre des raisons
En bas je contemple la terre ferme du passé
Quand les champs s'ouvraient aux semailles
Avant que le baobab épaulé quelques oiseaux
Au premier signal du soleil
Ce sont tes pas qui chantaient autour de moi
Grains de clochette rythmant mes ablutions

-Je suis maintenant très haut dans l'arbre des raisons
Apprends par ce quinzième jour de lune
Que ce sont les larmes jusqu'ici
Qui comblent ton absence,
Allègent goutte à goutte ton image
Trop lourde sur ma pupille ;
Le soir sur ma natte je veille toute trempée de toi
Comme si tu m'habitais une seconde fois.

Jean Baptiste TATI LOUTARD, Poèmes de la mer, 1968

I. Questions (6 pts)

1. Déterminer la nature de ce texte. Justifier votre réponse (2pts)
2. Quelle est sa tonalité ? Justifiez votre réponse. (2pts)
3. Relevez dans ce texte les indices de l'énonciation. (2pts)

II. Commentaire composé (14 pts)

Vous ferez de ce texte un commentaire composé, vous lirez par exemple chez la mère l'expression du temps et de sa douleur.

Traitement de l'exercice

I. Réponses aux questions

1. Nature du texte : il s'agit d'un poème en vers libre. Le nombre de syllabes varie d'un vers à un autre, les strophes n'ont pas le même nombre de vers.
2. Tonalité : Ce poème a une tonalité lyrico-pathétique. Il s'agit de l'expression des sentiments personnels mêlés de douleur (souffrance).
3. Les indices de l'énonciation contenus dans ce texte sont :
•La présence des pronoms personnels : Je, Tu, moi, toi, m'
•La présence des adjectifs possessifs : ma, ton, mes

II. Commentaire composé

A. Les éléments de l'introduction

1. Le texte :

a. Titre : Nouvelle de ma mère

b. Nature : poème en vers libres
c. Tonalité : lyrico-pathétique
d. Idée générale : les lamentations de la mère

2. L'auteur :

a. Nom : Jean Baptiste TATI LOUTARD
b. Nationalité : Congolaise
c. Epoque : XXe siècle
d. Courant littéraire : /

3. L'ouvrage :

a. Titre : Poèmes de la mer
b. Edition : 1968

4. Centres d'intérêt

-L'expression du temps
-La douleur de la mère

B. Les éléments du développement

Centre d'intérêt n°1 : L'expression du temps

Sous-thème 1 : La vieillesse avancée de la mère

Une mère croulant sous le poids de l'âge comme l'expriment les vers 1 et 8 :

« Je suis maintenant très haut dans l'arbre des saisons »

La répétition de ce vers marque une insistance. La métonymie « arbre des saisons » Accentue cette impression.

Sous-thème 2 : Evocation du passé

La nostalgie du passé qui anime la mère remplit le poème. Cette nostalgie est suggérée par les vers 2 : « En bas je contemple la terre ferme du passé », vers 3 :

« Quand les champs s'ouvraient aux semailles », vers 6 :

« Ce sont tes pas qui chantaient autour de moi ». L'emploi de l'imparfait traduit ici ce sentiment de nostalgie.

Sous-thème 3 : L'écoulement du temps

Le passage inéluctable du temps se traduit par la succession du matin et du soir évoquée dans les vers 5 : « Au premier signal du soleil » ;

Vers 14 : « Le soir sur ma natte, je veille toute trempée de toi ». L'alternance temporelle et antithétique « jour » et « nuit » montre la fuite du temps.

Centre d'intérêt n°2 : Sa douleur

Sous-thème 1 : Le chagrin qui s'abat sur la mère

La lourde tristesse de la mère l'amène à l'effondrement comme l'indique les vers 10 et 11 : « Que ce sont les larmes jusqu'ici » ; « Qui comblent ton absence ». L'hyperbole « les larmes comblent ton absence » montre à quel point la mère est inconsolable.

Sous-thème 2 : Amoindrissement du souvenir de l'enfant absent

Les pleurs de la mère atténuent le souvenir vivace de l'enfant. Ce qu'exprime les vers 12 et 13 : « Allègent goutte à goutte ton image » ; « Trop lourde sur ma pupille »

La métaphore renforce cette impression de la mère qu'amplifie l'hyperbole « trop lourde ».

Sous-thème 3 : La hantise de l'enfant dans l'esprit de la mère

L'image de l'enfant obsède la mère dans un vécu permanent. D'où l'impossibilité de celle-ci de cesser à songer à lui. C'est ce qu'illustre la comparaison introduite par le vers 15 : « Comme si tu m'habitais une seconde fois ».

C. Les éléments de la conclusion

-Ce poème met en évidence l'expression du temps et de la douleur de la mère.

Jean Baptiste TATI LOUTARD a bien choisi les mots pour traduire l'état d'âme qui anime sa mère. L'emploi des procédés d'écriture comme l'hyperbole et la métaphore s'ajoute à cette tendance.

-La lecture de ce texte rappelle le poème « à ma mère » de Nyangou Ram Porquet.

Texte : L'ennemi

Ma jeunesse ne fut qu'un ténébreux orage,
Traversée çà et là par de brillants soleils ;
Le tonnerre et la pluie ont fait un tel ravage,
Qu'il reste en mon jardin bien peu de fruits vermeils.

Voilà que j'ai touché l'automne des idées,
Et qu'il faut employer la pelle et les râteaux
Pour rassembler à neuf les terres inondées,
Où l'eau creuse des trous grands comme des tombeaux.

Et qui sait si les fleurs nouvelles que je rêve,
Trouveront dans le sol lavé comme une grève
Le rythmique aliment qui ferait leur vigueur ?

O douleur ! O douleur ! le temps mange la vie,
Et l'obscur Ennemi qui nous ronge le cœur
Du sang que nous perdons croît et se fortifie !

Charles Baudelaire, Les fleurs du mal, 1857

III. Questions (6 pts)

1. Déterminer la nature de ce texte. Justifier votre réponse (2pts)
2. Quelle est sa tonalité ? Justifiez votre réponse. (2pts)
3. Relevez dans ce texte les indices de l'énonciation. (2pts)

IV. Commentaire composé

Vous ferez de ce texte un commentaire composé. Vous pourrez l'organiser autour des thèmes suivants : l'évocation de la jeunesse du poète et sa considération du temps comme un ennemi.

DISCIPLINE : FRANÇAIS

NIVEAU : TERMINALE ; SÉRIES : A, C ET D

ETUDE DU TEXTE ARGUMENTATIF (ETA)

ACTIVITÉ : S'ENTRAINER SEUL À L'ÉTUDE DU TEXTE ARGUMENTATIF

I. Rappel des principes et démarche à suivre

- Lire plusieurs fois et chercher à comprendre le texte proposé ;
- Répondre avec exactitude aux questions posées tout en respectant la numérotation ;
- Faire le travail d'écriture.

1. Le résumé :

C'est le premier travail d'écriture qui consiste à réduire au 1/4 une partie du texte proposé. Le tout commence par relever au brouillon, les idées essentielles de la partie à résumer.

- Il ne concerne pas tout le texte mais plutôt un ou deux paragraphes du texte bien identifié ;
- Il ne s'agit pas non plus de reproduire les phrases du texte mais de reformuler plutôt les idées de la partie concernée en utilisant les synonymes ;
- Les commentaires et avis personnels sont prohibés. Le candidat prend la place de l'auteur du texte et le rend plus court sans le dénaturer ;
- Respecter la marge de mots indiquée et signaler obligatoirement le nombre de mots utilisés à la fin du résumé ;
- On retrouve dans le résumé, l'idée maitresse de la partie concernée suivies des idées secondaires si possibles introduites par des connecteurs logiques.

2. La discussion :

C'est une petite dissertation qui ne diffère de celle-ci que par sa longueur réduite. Elle comprend obligatoirement une introduction, un développement et une conclusion. Comme l'indique son nom, la discussion fait appel à un débat. Ce qui nécessite dans le développement, la présence d'une thèse, d'une antithèse et d'une synthèse.

Dans la discussion, il ne s'agit pas de reproduire le texte mais, de développer les idées nouvelles en rapport avec le thème du texte.

II. Exercice d'application : Sujet n° 1 : Etude du texte argumentatif

Texte : L'homme partenaire de la femme

On peut demander tout à la femme. Elle ne peut tout faire à la fois, conserver et innover, subir et se libérer, trainer ses journées de douze heures et cultiver. Elle doit constamment opter. Elle est en pleine période de mutation. Lui donner le droit de vote était une belle chose, et déplorer qu'elle s'abstienne si souvent encore de s'en servir et plus souvent encore de s'en instruire procède d'un idéal civique élevé. Mais c'est mettre côte à côte la charrue et les bœufs. La femme doit d'abord et avant tout gagner du temps et du calme, le recul. Elle ne doit pas être constamment prise à la gorge par des devoirs minuscules qui lui incombent à elle seule. L'état qui veut qu'elle vote en pleine conscience doit l'aider à se faire une conscience et pour cela la décharger, par des mesures systématiques, nombreuses et rationnelles d'un surcroît de travail stupide qui n'est rentable pour personne. Ce sont les rurales et les ouvrières qui votent le moins ; quand elles auront toutes l'eau chaude courante, des moyens de faire garder leurs enfants et quelques heures de loisir par jour, nous en reparlerons.

Son autre allié actuel, l'homme, doit l'aider : dans nos civilisations adultes, l'homme a acquis une sagesse qui lui ouvre de nouvelles perspectives. Il n'est plus constamment, comme une sorte d'adolescent sempiternel, à la recherche des occasions de s'affirmer par la force.

Il sait, ou commence à percevoir, que la communication harmonieuse lui est nécessaire à lui aussi pour s'épanouir, et que le jeu ancien de la domination et de la solitude ne l'amuse plus. Il commence aussi à saisir le prix de ces enfants qu'au XIXème siècle, étourdiment, il remit entre les seules mains des femmes. Ne nous en plaignons pas ; pendant des siècles, l'homme s'est chargé lui-même de l'éducation de ses fils, et la femme n'était alors qu'objet de plaisir ou bête de somme. Au XIXème, enfermée à la maison, elle s'est hissée au rang d'éducatrice.

Mais il ne serait pas bon qu'elle garde très longtemps seul ce poste essentiel surtout qu'elle veut, et elle le veut et le doit, faire face à tant d'autres obligations. Un enfant, une femme met neuf mois et quelques heures à le faire. Après il convient de l'élever, et à cela le père est aussi indispensable que la mère et les charges de l'éducation doivent se répartir équitablement entre les deux sexes. A l'heure actuelle, tous les psychologues et éducateurs le signalent. La carence paternelle est plus courante et souvent plus tragique que celle entraînée par le travail des mères. Les jeunes ménages donnent déjà une image de cet équilibre qu'il faut réaliser avant de demander à la femme l'impossible, ces ménages où chacun peut étudier, passer l'aspirateur ou changer un

bébé sans qu'aucun des deux ne sente ni ridiculisé par l'autre.

Evelyne SULLEROT, La vie des femmes, Ed. Denoël Gonthier, 1965.

I. Questions :

A. Compréhension

1. Reformule en une phrase la thèse soutenue par l'auteur (1pt).
2. Dégagez la structure du texte et proposez un titre pour chaque partie (2pts)

B. Pratique de la langue

Donne le sens des expressions : (3pts)

- « objet de plaisir ou bête de somme »
- « adolescent sempiternel »
- « innover ».

I. Travail d'écriture

1. Résumez le premier paragraphe du texte au de sa longueur. Une marge d'erreur de 10% en plus ou en moins est admise (ce paragraphe compte 200 mots). (6pts)

2. Discussion

Evelyne SULLEROT affirme : « la femme n'était qu'objet de plaisir ou une bête de somme ». Cette conception vous paraît-elle toujours valable de nos jours ? (8pts)

I. Réponses aux questions

A. Compréhension

1. La thèse soutenue par l'auteur est : la femme ne peut remplir toutes ses missions au même moment.
2. Le texte comprend quatre (04) paragraphes. On peut proposer à chaque partie les titres ci-après :
 - Paragraphe 1 : Les droits de la femme.
 - Paragraphe 2 : L'homme doit être un secours pour la femme (l'homme comme allié de la femme).
 - Paragraphe 3 : La complémentarité entre l'homme et la femme dans la société
 - Paragraphe 4 : La parité entre l'homme et la femme dans le ménage.

B. Pratique de la langue

Sens des expressions

- Bête de somme : esclave, serf, qui est condamné à tout faire
- adolescent sempiternel : Eternel enfant
- Innover : Apporter du nouveau

C. Travail d'écriture

1. Résumé: Texte initial : 200 mots

Les idées essentielles (au brouillon)

- La femme ne peut tout exécuter ;
- Elle est en plein changement ;
- La femme ne doit pas être surchargée ;
- L'Etat doit décharger la femme et reconnaître les droits de celle-ci ;
- La revendication des droits de la femme reste un débat permanent.

Résumé possible:

La femme ne peut pas exécuter toutes les tâches qui lui incombent. Elle doit participer au changement et ne doit pas être surchargée. L'Etat doit secourir la femme et lui reconnaître tous ses droits. La revendication des droits de la femme est un débat permanent.

Résumé : 46 mots

2. La discussion :

Evelyne SULLEROT affirme : « la femme n'était qu'objet de plaisir ou une bête

de somme ». Cette conception vous paraît-elle toujours valable de nos jours ?

I. Analyse du sujet

1. Lecture du sujet

2. Identification des parties du sujet

Première partie : La femme... bête de somme

Thèse de l'auteur

Deuxième partie : cette conception... de nos jours ?

Consigne = plan dialectique

3. Explication du sujet (à partir des unités sémantiques) :

- La femme n'était qu'objet de plaisir = La femme est une machine sexuelle (faite pour procurer du plaisir à l'homme) ;

- ou bête de somme = Un esclave appelé à tout faire

4. Reformulation du sujet : La femme était considérée comme esclave, réservée à procurer du plaisir à l'homme.

5. Thème du sujet : La femme

6. Idée générale du sujet : La place de la femme dans la société

7. Problématique : La femme n'est-elle qu'un esclave destinée à satisfaire sexuellement l'homme ?

II. Recherche des idées

1. Thèse : La femme était considérée comme esclave, réservée à procurer du plaisir à l'homme.

Question (au brouillon) : Dans quelle mesure la femme est considérée comme esclave réservée à procurer du plaisir à l'homme ?

Argument 1 : Elle est perçue depuis toujours par l'homme comme un objet de jouissance, de plaisir. Autrement dit, cette dernière est par essence un instrument de jouissance sociale.

Exemple 1 : Dans les sociétés traditionnelles africaines notamment musulmanes, la femme est victime de la circoncision dans le but de satisfaire son conjoint. L'homme s'en sert quand il veut et comme il le souhaite.

Argument 2 : La femme doit être au service de son mari et de la famille dans sa globalité.

Exemple 2 : La femme dans la civilisation africaine et congolaise en particulier se devait de travailler dans les champs pour nourrir sa famille, et par la suite devenir une source d'enrichissement du mari.

2. Antithèse : La femme ne peut être considérée comme esclave ou machine sexuelle

Question (au brouillon) : En quoi la femme ne peut être considérée comme esclave ou machine sexuelle de l'homme ?

Argument 1 : Avec l'évolution ou la modernisation de la société, la femme est de plus en plus considérée comme le socle de la société.

Exemple 1 : Dans les pays en développement, elle possède l'intelligence de la gestion financière, familiale et détient le monopole de l'éducation.

Argument 2 : La femme est l'égale de l'homme dans la gestion de la cité et devient de plus en plus valeureuse et digne. Actuellement, elle rivalise avec l'idéologie patriarcale.

Exemple 2 : Dans toutes les sociétés du monde, la femme est présente dans plusieurs postes de responsabilité telles Christine LAGARDE, Directrice de la Banque Européenne, Angela MERKEL, Chancelière de l'Allemagne....

Esquisse d'introduction :

De tous les êtres humains existants, la femme est celle qui occupe une place de choix et subit la discrimination des hommes. Parlant de sa marginalisation, Evelyne SULLEROT affirme qu'elle était considérée comme esclave, réservée à procurer du plaisir à l'homme. Ceci dit, la femme n'est-elle qu'un esclave destinée à satisfaire sexuellement l'homme ?

Esquisse de conclusion :

En définitive, la femme est diversement appréciée. Elle est d'une part considérée comme une bête de somme voire chosifiée. Et d'autre part, sa situation a largement évolué compte tenu de son apport social ou implication dans la gestion de la cité. Bref, tout homme se doit de changer sa vision sur la femme si l'on espère avoir une société prospère et émergente.

Entraîne-toi maintenant

Sujet n°2 : Etude du texte argumentatif

TEXTE :

Protéger l'environnement, c'est protéger notre source de nourriture et d'eau potable

Tout ce que nous mangeons et buvons provient de la nature. Or toute pollution finit par se retrouver un jour dans notre nourriture : dans l'eau que nous buvons ou dans ce que nous mangeons. Et ces polluants peuvent nous faire développer les maladies ou des malformations.

Nous devons donc faire en sorte que la nature produise une eau et une nourriture saines et en quantité suffisante. Pour cela, nous devons éviter de rejeter sans précaution ou répandre des produits chimiques à l'excès. Protéger notre source de nourriture, c'est préserver la survie et donc l'avenir de l'humanité.

Protéger l'environnement, c'est préserver la qualité de l'air que nous respirons. En effet, l'air est absolument indispensable à notre survie. Nous ne pouvons pas survivre plus de quelques minutes sans respirer. L'air nous apporte l'oxygène, carburant de nos cellules.

Mais en respirant, nous n'inhalons pas que de l'oxygène. Nous absorbons également beaucoup d'autres choses. A chaque inspiration, nous inhalons les gaz et les particules qui se trouvent dans l'atmosphère. Certains de ces gaz et particules sont nocifs pour notre organisme. A chaque inspiration, nous absorbons donc un peu de poison. Respirer met alors notre santé en danger et nous rend malade. Alors que respirer devrait seulement nous maintenir en vie.

Nous devons donc veiller à ne pas polluer notre atmosphère. Nous ne devons pas y rejeter des gaz nocifs ou des particules dangereuses pour la vie. Protéger la qualité de l'air, c'est préserver la santé et donc l'avenir de l'humanité.

Aussi, protéger l'environnement, c'est conserver le climat que nous connaissons. En effet, nos sociétés ont des modes de vie adaptés au climat actuel. Si le climat change, nos sociétés n'y seront pas adaptées. Certaines régions subiront de graves désordres. Selon les endroits du monde, etc. Ces cataclysmes feront fuir les populations ou les décimeront. Les populations devront se déplacer ou changer de mode de vie. Des conflits éclateront pour pouvoir vivre dans les régions épargnées.

La flore et la faune évolueront avec modification du climat. Certaines plantes ne seront plus adaptées. L'agriculture locale en sera affectée. Des parasites s'étendront dans de nouvelles régions, propageant des maladies pour l'homme, les plantes et les animaux.

Nous commençons déjà à constater que la température globale de la Terre augmente. Et cette modification est extrêmement rapide. La nature n'aura pas le temps de s'adapter. L'équilibre actuel sera bouleversé. Nous devons donc limiter notre impact sur le climat en réduisant nos rejets de gaz à effet de serre. Car nos rejets atmosphériques accentuent l'effet de serre naturel, qui contribue à chauffer notre planète. Pour cela, il faut notamment veiller à imiter notre consommation d'énergie. Veiller à ne pas détériorer le climat, c'est préserver l'équilibre fragile de la Terre et donc l'avenir de l'humanité.

Texte en ligne (www.opc-connaissance.com) Organisation pour la Connaissance (OPC) 13 septembre 2018.

I. QUESTIONS (6pts)

A. Compréhension

1. Identifiez la thèse soutenue par l'auteur (1pt)

2. Trouvez dans le texte deux arguments qui soutiennent la thèse (2pts)

B. Pratique de la langue

1. Donnez le sens de la phrase « protéger l'environnement, c'est préserver l'avenir des jaunes » (1pt)

2. Transcrivez la même phrase au conditionnel présent (1pt)

3. Repérez un connecteur logique au 1er paragraphe et précisez sa valeur (1pt)

II. Travail d'écriture (14pts)

1. Résumez les trois premiers paragraphes du texte au de leur longueur. Une marge de mots de plus ou moins 10% est admise. (6pts)

2. Discussion :

Etes-vous de ceux qui pensent comme l'auteur que protéger notre source de nourriture, c'est préserver la survie et l'avenir de l'humanité ? Vous répondrez à cette question en vous appuyant sur des exemples précis. (8pts)

PÉTROLE

Conférence décisive des pays producteurs au chevet d'un marché dévasté

Les principaux pays producteurs de pétrole, l'Opep en tête, se sont retrouvés jeudi par écrans interposés pour tenter de s'accorder sur des baisses de production afin de soutenir les prix qui se sont effondrés avec la pandémie de Covid-19.

Seul espoir pour le marché d'éviter un effondrement des prix et un arrêt de la production dans certains sites, cette conférence exceptionnelle prévue jeudi après-midi est cruciale. Organisée par les autorités saoudiennes à la demande du président américain, Donald Trump, la rencontre vise à ouvrir la voie à un accord équitable qui rétablira l'équilibre des marchés pétroliers.

Il s'agit pour les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et les autres participants, dont leurs partenaires via l'accord Opep+, de discuter d'une réduction massive de la production mondiale de brut, leur arme principale face à la chute de la demande mondiale en or noir.

L'objectif d'une coupe commune de «10 à 15 millions de barils par jour (mbj)», a été confirmé par le ministre koweïtien du Pétrole Khaled al-Fadhel, cité par le quotidien koweïtien Al-Rai. Ce volume, évoqué par Donald Trump la semaine dernière, semble faire consensus mais son partage entre pays s'annonce épineux. La Russie, au cœur de la négociation en tant que deuxième producteur mondial et chef de file des partenaires du cartel, semble néanmoins cette fois prête à coopérer, contrairement à la précédente réunion début mars qui s'était sol-

dée par un fiasco et avait débouché sur une guerre des prix. Un porte-parole du ministère de l'Énergie russe a ainsi indiqué mercredi à l'agence Tass que Moscou était «prêt à réduire de 1,6 mbj» sa production.

La conférence, mise en place dans l'urgence, est exceptionnelle à plus d'un titre.

Les capacités de stockage de brut, qui arrivent à leurs limites avec l'effondrement actuel de la demande, obligent de facto les pays producteurs à freiner leur production. Mais «ce n'est pas parce qu'un tel accord est dans l'intérêt de tout le monde qu'il sera forcément trouvé», prévient un analyste. L'Arabie Saoudite et la Russie ont clairement dit qu'elles trancheraient dans leur production uniquement si d'autres grands producteurs de pétrole les rejoignent. Les États-Unis, premiers producteurs planétaires, poussent pour un accord afin de redonner de l'air à leur industrie de pétrole de schiste, en grande difficulté aux niveaux de prix actuels. Alors que les entreprises américaines extrayaient jusqu'à présent à des niveaux record autour de 13 mbj, leur production a amorcé une baisse la semaine dernière et devrait plafonner à 11,8 mbj sur l'an-

née. Mais contrairement à d'autres, Washington ne peut contraindre les producteurs dans son propre pays car les règles sur la concurrence empêchent les entreprises de se coordonner.

L'invitation a été envoyée largement au-delà du cercle habituel car pas moins de dix pays hors Opep+, dont les États-Unis, ont été conviés, selon l'agence russe Tass. Elle survient au moment où l'industrie pétrolière mondiale traverse un choc sans équivalent. De fait, les mesures drastiques de restriction des déplacements des marchandises et des personnes pour enrayer la pandémie de Covid-19 à travers le monde devraient conduire à un excédent de brut qui pourrait atteindre 25 mbj au mois d'avril.

Devant le déficit abyssal de la demande, les cours du Brent européen et du WTI américain ont touché la semaine dernière des niveaux jamais vus depuis 2002 et bouclé le pire trimestre de leur histoire, mais ils étaient orientés à la hausse jeudi, signe de l'optimisme des investisseurs sur un accord à venir.

Toujours à l'initiative de Ryad, une seconde conférence est prévue vendredi sur le même thème avec des ministres de l'Énergie du G20.

La rédaction avec AFP

COVID-19

L'UE trouve plus de 20 milliards d'euros pour les pays vulnérables

L'Union européenne a garanti l'octroi de plus de 20 milliards d'euros aux pays les plus vulnérables en Afrique et dans le reste du monde pour les aider à lutter contre la pandémie de Covid-19.

Les ministres européens du Développement ont ajouté des contributions nationales aux 15,6 milliards annoncés mardi par la présidente de la Commission européenne Ursula Von der Leyen. Il s'agit de fonds alloués non dépensés réorientés pour la lutte contre la pandémie et de garanties pour des prêts.

«Nous sommes pour l'instant à la limite de nos moyens financiers et nous ne pourrions rien trouver dans le budget en ce moment tant que les dirigeants politiques ne décideront pas de le réviser complètement», a expliqué mercredi Michael Köhler, un des responsables des services pour les opérations d'aide humanitaire européennes. Les désaccords entre les États membres sur leurs contributions nationales ont empêché l'adoption d'un budget pour la période 2021-2027 et toutes les réserves du budget 2020 ont été épuisées. Une partie conséquente des financements réalloués par la Commission, 3,25 milliards d'euros, auxquels s'ajoutent 1,4 milliards d'euros de prêts, est destinée aux pays africains. «L'Afrique est une priorité», a insisté Josep Borrell, estimant qu'elle avait des besoins immédiats.

Les autres bénéficiaires seront les pays du Proche-Orient qui accueillent des réfugiés, les pays des Balkans occidentaux et la Turquie, les pays dit du voisinage (Arménie, Ukraine) et quelques pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

L'essentiel du soutien financier, soit près de 13 milliards, est destiné à aider ces pays à faire face aux conséquences économiques et sociales de la pandémie.

Un soutien aux systèmes de santé est également prévu ainsi qu'une réponse aux besoins humanitaires et sanitaires. La question d'un effacement de la dette des pays les plus vulnérables n'a pas été discutée au cours de la réunion des ministres, a précisé Josep Borrell. «Mais l'UE et ses États membres soutiennent une réponse mondiale et le principe d'un moratoire sur les dettes», a-t-il assuré.

Julia Ndeko. avec AFP

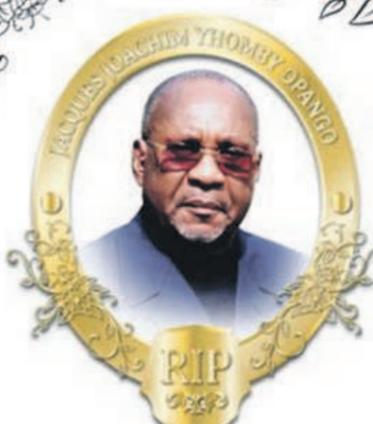


COMMUNIQUE



Le président de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo, la promotion des Grands Anciens et l'ensemble de la communauté des anciens enfants de troupe vous informent que la mise en caveau provisoire de l'ancien président de la République, l'AET Jacques Joachim Yhombi Opango, matricule 109, de la promotion Sergent Krochant (1954 - 1957), se fera ce vendredi 10 avril 2020 à 15 heures au cimetière parisien Begnaut (92).

A cet effet, ils vous prient d'avoir une pensée pieuse et reconnaissante pour le repos de l'âme de ce Grand homme d'Etat.



Programme relatif à la mise en caveau provisoire du
Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO
 Ancien Président de la République du Congo

Décédé le 30 mars 2020 à Neuilly, à l'âge de 81 ans.

A cet effet, la famille YHOMBY-OPANGO vous informe que la mise en caveau provisoire se fera ce **vendredi 10 avril 2020 à 15h00** au cimetière Parisien de Bagneux (92)

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire qui prévaut en France, cette cérémonie se déroulera dans la stricte intimité familiale.

Le rapatriement de la dépouille du défunt en vue d'une inhumation au Congo, ne sera possible qu'au sortir de cette période de confinement obligatoire imposée par le gouvernement français. La famille YHOMBY-OPANGO en appelle vivement à votre patience.

Famille YHOMBY-OPANGO

COVID-19

Le monde à la recherche de réponses concertées

Les dirigeants mondiaux s'efforcent de surmonter leurs divisions pour apporter des réponses concertées à la pandémie de Covid-19 qui menace la planète d'un crash économique sans précédent.

Alors que plus de la moitié de l'humanité est placée en quarantaine, des secteurs entiers de l'économie mondiale sont à l'arrêt, relève l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Un demi-milliard de personnes risquent de tomber dans la pauvreté. Les échanges commerciaux pourraient s'effondrer jusqu'à un tiers cette année et pas moins de 1,25 milliard de travailleurs risquent d'être directement affectés. Dans ce contexte, le Conseil de sécurité de l'ONU tentait jeudi de surmonter ses divisions, notamment sino-américaines, à l'occasion d'une réunion en visioconférence consacrée au Covid-19. Une première depuis le début de la crise. Selon des diplomates, les positions évoluent dans le bon sens et Washington aurait accepté de ne plus insister sur un virus d'ori-

gine chinoise, formulation qui suscitait les réactions de Pékin.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres devra toutefois parvenir à unifier une instance divisée entre membres permanents et membres non-permanents. Il a souligné que ce n'était pas le moment des critiques, mais celui de l'unité et de la solidarité pour arrêter ce virus, alors que le président américain Donald Trump a vivement mis en cause l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour sa gestion de la crise.

Symbole de la gravité exceptionnelle de la situation, la coalition menée par l'Arabie saoudite et engagée depuis cinq ans dans un conflit impitoyable avec la rébellion des Houthis au Yémen, a annoncé un cessez-le-feu à partir de 09H00 GMT pour prévenir une propagation du coronavirus.

Les pays de l'UE devaient pour leur part tenter une nouvelle fois jeudi de s'entendre sur une réponse concertée à la crise, après l'échec mercredi d'une première réunion. La pré-

sidente de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde, a appelé les 27 à être côte à côte pour répondre à la crise avec des mesures budgétaires mais de profondes divisions opposent notamment les pays du Sud du continent à l'Allemagne et aux Pays-Bas qui rejettent toute mutualisation des dettes publiques.

Confrontés à des cours au plus bas en raison de la pandémie, les principaux pays producteurs de pétrole, Opep et Russie en tête, devaient eux aussi

tenter de s'entendre dans la journée sur une réduction de production équivalant à 10% du débit mondial.

Autre fait marquant de la journée de jeudi, c'est sans la présence de fidèles que le pape François a célébré la messe de la Cène, le dernier repas de Jésus à la veille de sa mort et un temps fort de l'année liturgique. Les autorités de plusieurs pays sont sur le qui-vive pour cette fête qui donne traditionnellement lieu à des réunions de famille. Comme en Irlande, où des barrages routiers ont été mis en place pour éviter toute violation des règles de confinement. En Espagne, où les processions retraçant les étapes de la Passion du Christ restent une tradition populaire très vivace, les fidèles vivent au rythme des retransmissions des marches des années précédentes.

Bénédicte de Capèle avec AFP

Des pays comme l'Autriche, le Danemark, la Norvège, la Grèce et la République tchèque, jugeant la pandémie sous contrôle sur leurs territoires, ont annoncé la levée prochaine de certaines restrictions mais l'OMS a mis en garde contre toute tentation d'assouplir précocement le confinement alors que l'Espagne, l'Italie et la France relèvent une tendance à la baisse de la tension hospitalière.

LUTTE CONTRE LE COVID-19

Quand les musiciens s'en mêlent

Lancé dans sa passion carnassière, le fléau du Covid-19, si on ne l'arrête pas, finira par menacer l'humanité dans son existence. Ayant préempté l'actualité de ce fait, ce virus à la couronne sème le chaos et la mort partout. Du jamais vu de mémoire d'homme ! Il faut remonter très loin dans l'histoire pour retrouver traces de pareille tragédie. C'était en 1918, lors de la pandémie de la grippe espagnole, qui fit plus de 50 millions de victimes à travers le monde.

Aujourd'hui, l'histoire semble bégayer. Et l'humanité déjà traumatisée décide, à juste raison de battre le tocsin, plutôt que de battre en retraite. Vital, l'enjeu est de mobiliser toutes les ressources pour combattre cet ennemi protéiforme, aux relents de moulins à vent. Le ton est délibérément martial pour marquer les esprits, et le champ lexical tout à l'avenant. On parle front, stratégie, ennemi, attaque, riposte, résistance et tout le toutim ! C'est dans ce contexte de mobilisation générale que les artistes, en véritable miroir de la société descendent dans l'arène, de pied ferme, pour assumer leur part de fardeau dans cette bataille capitale.

En effet, il eut été indécent, voire même choquant que devant tant de morts, douloureusement comptabilisés à longueur de journée par la presse, qu'ils continuassent à vivre leur vie, comme si de rien n'était. Ayant pris la mesure du drame qui se joue, ces artistes ont ponctuellement suspendu leur liberté pour s'emparer de cette cause, afin de lui donner une visibilité, quitte à en devenir d'ailleurs la locomotive. Un apport bienvenu par ces temps de frustrants bou-

leverments, dont l'acceptation nécessite le déploiement de tous les stratagèmes. Car il s'agit mine de rien d'un quasi-changement de civilisation, où l'on voit par exemple que, du fait du confinement s'opère subrepticement une mutation civilisationnelle, où la civilisation de la mobilité, se substitue celle de l'immobilité (Edgard Morin) (1). Pris ainsi à rebrousse-poil de sa nature, l'Homme, même avec le covid19 à ses trousses est-il vraiment prêt à consentir, en si peu de temps à tant de sacrifices ?

Nécessité faisant loi, ces sacrifices de toute façon s'imposent, sublimés par la cause. Néanmoins, pour y parvenir la contrainte seule ne suffira point. A cette dernière, en plus de la pédagogie, devront s'associer d'autres modes de motivation, y compris émotionnels. Et c'est dans ce registre-là que l'intervention des artistes, notamment des musiciens peut être décisive. Leur habileté à toucher la corde sensible du grand public fait d'eux de redoutables et incontestables influenceurs sociaux. Qui contestera leur contribution dans la mobilisation des opinions publiques dans la défense de diverses causes telles que : la faim en Ethiopie, l'apartheid en Afrique du sud, la préservation de l'environnement, pour ne citer que ces exemples-là ?

Les musiciens doivent donc essaïmer là-dessus ! Plus nombreux ils s'y engageront, mieux cela vaudra, pour obtenir un impact plus fort, puis qui s'inscrive dans la durée. Tel est le vœu que nous formulons pour conjurer les risques du relâchement. Lequel s'observe déjà en Europe, par exemple, où avec l'avènement du printemps, synonyme

du beau temps, les citoyens, euphoriques commencent à baisser la garde, au risque d'annihiler tous les efforts consentis jusque-ici.

Au sein des populations, jamais, le sentiment de « révolte » n'a autant dominé les esprits, invoquant l'écrivain Albert Camus, qui en avait fait une tendance philosophique, avec des romans aux titres aussi peu ragoutants que « la peste » ou « la nausée », autour de la notion de condition humaine (Malraux), elle aussi convoquée par ces temps.

Alors, c'est l'occasion ici de tirer notre chapeau aux célébrités, qui en réponse à la détresse ambiante, ont cessé toutes affaires, pour réorienter leur énergie sur ce combat existentiel. Et ce d'autant plus que leur « business » subit de plein fouet les conséquences de la pandémie, du fait de l'annulation des concerts programmés.

De nombreux artistes se sont signalés dans cet engagement, parmi lesquels :

Congo-Brazzaville : l'orchestre Extra-Musica Nouvel Horizon. Il s'est prêté au « jeu » dans un clip de sensibilisation intitulé « changeons d'habitudes ». A cette action s'en sont greffées d'autres comme la campagne de dons aux orphelinats de Brazzaville ce 7 avril 2020 et l'achat d'espaces publicitaires de sensibilisation aux dangers du covid19.

Likala ya moto, un artiste en herbe, qui dans une chanson-brûlot abondamment diffusée dans les réseaux sociaux s'en prend aux supposés responsables du fléau, sur fond de danse inspirée par les gestes barrières.

Juste en face, au Congo-Kinshasa, Koffi Olomidé dans une chanson au titre évocateur « assassin » honnit le virus. Ferré Gola n'est

pas en reste. Dans une chanson chantée en anglais « we fighting corona », il abonde dans le registre de la prévention. Fally Ipupa lui aussi s'y met, en élevant sa voix, guitare sèche en bandoulière, après avoir échappé lui-même à la contamination, lors de son concert à Arena hôtel Bercy de Paris. A posteriori, il s'est avéré que ce concert fut un vrai nid à corona virus, car de nombreuses contaminations s'y sont produites, dont certaines ayant conduit à la mort. Comme celle du célèbre chroniqueur Jean-Michel Denis, celui-là même qui avait présenté Fally au public, à ce concert.

En Europe et aux USA, les artistes étaient déjà en alerte :

De Jean-Jacques Goldman à Vanessa Paradis et son mari Samuel Benchetrit, en passant par Oprah Winfrey, les célébrités rivalisent d'ingéniosité dans les réseaux sociaux, pour accompagner au mieux la société en ces temps critiques.

Malgré ses horreurs, cette crise devrait être l'occasion pour l'humanité de se poser un instant, afin d'engager une réflexion en profondeur sur le sens que nous voulons donner à nos sociétés. Elle permettrait d'analyser froidement les tenants et aboutissants de cette calamité, avec en perspective de possibles remises en causes de nos dynamiques actuelles. Karl Jaspers au sortir de la seconde guerre mondiale avait déjà tiré la sonnette d'alarme, en déclarant : « si l'humanité veut continuer à vivre, elle doit changer ». Tout un défi.

Edgard Morin : in Libération du 29 mars 2020, p 5

Guy Francis Tsiehela, chroniqueur musical

COURS DE MATHÉMATIQUES TROISIÈME

COURS DE MATHÉMATIQUES

NIVEAU : 3^e

<p>VECTEURS COLINÉAIRES</p> <p>Activité 1 Soit A, B, C, M et N cinq points d'un plan tels que : $\vec{AM} = 5\vec{AB}$ et $\vec{AN} = 5\vec{AC}$. Démontre que $\vec{MN} = 5\vec{BC}$.</p> <p>Solution $\vec{MN} = \vec{MA} + \vec{AN} = 5(\vec{BA} + \vec{AC}) = 5\vec{BC}$.</p> <p>Activité 2 Le plan est muni d'un repère (O, \vec{i}, \vec{j}). $\vec{u}(x, y)$ et $\vec{v}(x', y')$ sont deux vecteurs colinéaires. Démontre que $x'y' - x'y = 0$</p>	<p>Solution $\vec{v} = k\vec{u}$, $k \in \mathbb{R}$, alors $x' = kx$ et $y' = ky$, $k = \frac{x'}{x}$ et $k = \frac{y'}{y}$, donc $\frac{x'}{x} = \frac{y'}{y}$, d'où $x'y' - x'y = 0$.</p> <p>Je retiens On dit que deux vecteurs $\vec{u}(x, y)$ et $\vec{v}(x', y')$ sont colinéaires si l'une des trois conditions suivantes est vérifiée : . leurs supports sont parallèles ; . il existe un nombre k tel que $\vec{v} = k\vec{u}$; . $x'y' - x'y = 0$.</p>	<p>Exercices d'application</p> <p>Exercice 1 Le plan est muni d'un repère (O, \vec{i}, \vec{j}), démontre que les vecteurs $\vec{KL}(4; -1)$ et $\vec{AB}(8; -2)$ sont colinéaires.</p> <p>Solution $\vec{KL}(4; -1)$ et $\vec{AB}(8; -2)$, \vec{KL} et \vec{AB} sont colinéaires si et seulement si $x'y' - x'y = 0$. $x'y' - x'y = (4)(-2) - (8)(-1)$ $= -8 + 8$ $= 0$, alors \vec{KL} et \vec{AB} sont</p>	<p>colinéaires.</p> <p>Exercice 2 Le plan est muni d'un repère (O, \vec{i}, \vec{j}), démontre que les vecteurs $\vec{MN}(\frac{1}{2}; -2)$ et $\vec{BC}(-1; 4)$ sont colinéaires.</p>
--	---	--	--

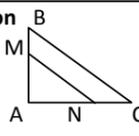
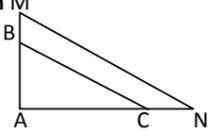
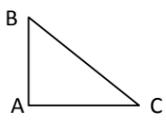
<p>VECTEURS ORTHOGONAUX</p> <p>Activité 1 Le plan est muni d'un repère orthonormé (O, \vec{i}, \vec{j}). Soit deux vecteurs $\vec{U}(1, 2)$ et $\vec{V}(2; -1)$. Calcule le produit scalaire de \vec{U} et \vec{V}.</p> <p>Solution $\vec{U} \cdot \vec{V} = x'x + yy'$ $= (1)(2) + (2)(-1)$ $= 2 - 2$ $= 0$</p>	<p>Activité 2 Le plan est muni d'un repère orthonormé (O, \vec{i}, \vec{j}). Démontre que les vecteurs $\vec{U}(3; 2)$ et $\vec{V}(2; -3)$ sont orthogonaux.</p> <p>Solution Les vecteurs \vec{U} et \vec{V} sont orthogonaux si et seulement si $x'x + yy' = 0$. $x'x + yy' = 3(2) + 2(-3)$ $= 6 - 6$ $= 0$, alors \vec{U} et \vec{V} sont orthogonaux</p>	<p>Je retiens On dit que deux vecteurs $\vec{U}(x; y)$ et $\vec{V}(x'; y')$ sont orthogonaux si l'une des deux conditions suivantes est vérifiée : . leurs supports sont perpendiculaires ; . $x'x + yy' = 0$.</p> <p>Exercices d'application</p> <p>Exercice 1 Le plan est muni d'un repère orthonormé (O, \vec{i}, \vec{j}). Démontre que les vecteurs $\vec{U}(5; 1)$ et $\vec{V}(-1; 5)$ sont orthogonaux.</p>	<p>Solution Les vecteurs \vec{U} et \vec{V} sont orthogonaux si et seulement si $x'x + yy' = 0$. $x'x + yy' = (5)(-1) + (1)(5)$ $= -5 + 5$ $= 0$, alors \vec{U} et \vec{V} sont orthogonaux.</p> <p>Exercice 2 Le plan est muni d'un repère orthonormé (O, \vec{i}, \vec{j}). Démontre que les vecteurs $\vec{S}(\frac{1}{2}; 2)$ et $\vec{W}(-2; \frac{1}{2})$ sont orthogonaux.</p>
---	---	---	---

<p>INÉQUATIONS DU 1^{ER} DEGRÉ À DEUX INCONNUES DANS R x R</p> <p>Activité 1 Résous graphiquement dans un repère orthonormé (O, \vec{i}, \vec{j}) l'inéquation du 1^{er} degré à deux inconnues suivante : $2x - 3y + 1 \geq 0$.</p> <p>Solution Je trace la droite $(d) : 2x - 3y + 1 = 0$</p> <table border="1"> <tr><td>x</td><td>-2</td><td>1</td></tr> <tr><td>y</td><td>-1</td><td>1</td></tr> </table> <p>Je place les points A(-2; -1) et B(1; 1) et je trace la droite (d) passant par ces points. Je remplace les coordonnées de l'origine dans l'inéquation $2x - 3y + 1 \geq 0$ $2(0) - 3(0) + 1 \geq 0$ $0 - 0 + 1 \geq 0$ $1 \geq 0$ vrai J'hachure la partie du plan qui ne contient pas l'origine.</p>	x	-2	1	y	-1	1	<p>L'ensemble de solutions est la partie non hachurée.</p> <p>Activité 2 Résous graphiquement dans un repère orthonormé (O, \vec{i}, \vec{j}) l'inéquation du 1^{er} degré à deux inconnues suivante : $x - y + 1 < 0$.</p> <p>Solution Je trace la droite $(d) : x - y + 1 = 0$</p> <table border="1"> <tr><td>x</td><td>0</td><td>-1</td></tr> <tr><td>y</td><td>1</td><td>0</td></tr> </table> <p>Je place les points C(0; 1) et D(-1; 0) et je trace la droite (d) passant par ces points. Je remplace les coordonnées de l'origine dans l'inéquation $x - y + 1 < 0$.</p>	x	0	-1	y	1	0	<p>$(0) - (0) + 1 < 0$ $0 - 0 + 1 < 0$ $1 < 0$ faux J'hachure la partie du plan qui contient l'origine.</p> <p>L'ensemble de solutions est la partie non hachurée.</p> <p>Je retiens Pour résoudre une inéquation du 1^{er} degré à deux inconnues dans $\mathbb{R} \times \mathbb{R}$, il faut : - tracer la droite correspondante à l'inéquation dans un repère ; - calculer $ax + by + c$ en utilisant les coordonnées d'un point arbitrairement choisi. Si le résultat vérifie l'inéquation, le point appartient au demi-plan solution ; si le résultat ne vérifie pas l'inéquation,</p>	<p>le point n'appartient pas au demi-plan solution.</p> <p>Exercice d'application Résous graphiquement dans un repère orthonormé (O, \vec{i}, \vec{j}) les inéquations du 1^{er} degré à deux inconnues suivantes : 1/ $x + y - 2 \leq 0$; 2/ $3x - 7y - 5 > 0$.</p>
x	-2	1													
y	-1	1													
x	0	-1													
y	1	0													

<p>SYSTÈME D'INÉQUATIONS DU 1^{ER} DEGRÉ À DEUX INCONNUES DANS R x R</p> <p>Activité 1 Résous graphiquement dans un repère orthonormé (O, \vec{i}, \vec{j}) le système d'inéquation du 1^{er} degré à deux inconnues suivant : $\begin{cases} 2x - 3y - 1 \leq 0 \\ x + y + 1 \geq 0 \end{cases}$</p> <p>Solution Je trace la droite $(d_1) : 2x - 3y - 1 = 0$</p> <table border="1"> <tr><td>x</td><td>-1</td><td>2</td></tr> <tr><td>y</td><td>-1</td><td>1</td></tr> </table> <p>Je place les points A(-1; -1) et B(2; 1) et je trace la droite (d_1) passant par ces points. Je remplace les coordonnées de l'origine dans l'inéquation $2x - 3y - 1 \leq 0$ $2(0) - 3(0) - 1 \leq 0$ $0 - 0 - 1 \leq 0$ $-1 \leq 0$ vrai J'hachure la partie du plan qui ne contient pas l'origine.</p>	x	-1	2	y	-1	1	<p>Je trace la droite $(d_2) : x + y + 1 = 0$</p> <table border="1"> <tr><td>x</td><td>0</td><td>-1</td></tr> <tr><td>y</td><td>-1</td><td>0</td></tr> </table> <p>Je place les points C(0; -1) et D(-1; 0) et je trace la droite (d_2) passant par ces points. Je remplace les coordonnées de l'origine dans l'inéquation $x + y + 1 \geq 0$. $0 + 0 + 1 \geq 0$ $1 \geq 0$, vrai J'hachure la partie du plan qui ne contient pas l'origine.</p>	x	0	-1	y	-1	0	<p>Activité 2 Refais l'activité 1 si $\begin{cases} 2x+3y \leq 0 \\ x-y-4 \leq 0 \end{cases}$</p> <p>Solution (Même méthode)</p> <p>Je retiens Pour résoudre graphiquement un système d'inéquations du 1^{er} degré à deux inconnues, on résout graphiquement dans le même repère chaque inéquation du système. L'ensemble de solutions du système est l'intersection des deux ensembles de solutions.</p>	<p>Exercices d'application Résous graphiquement dans un repère orthonormé (O, \vec{i}, \vec{j}) le système d'inéquations du 1^{er} degré à deux inconnues suivant :</p> <p>1/ $\begin{cases} x-2 \leq 0 \\ y-3 \leq 0 \end{cases}$</p> <p>2/ $\begin{cases} 3x-5y < 0 \\ 2x+3y-1 < 0 \end{cases}$</p>
x	-1	2													
y	-1	1													
x	0	-1													
y	-1	0													

COURS DE MATHÉMATIQUES

NIVEAU : 3^e

<p>THÉORÈME DE THALÈS : CAS DU TRIANGLE</p> <p>Activité 1 Soit un triangle ABC tel que AB = 3 cm, AC=4cm et BC=5cm. À partir d'un point M de la demi-droite [AB] tel que AM=2cm on mène la parallèle à la droite (BC) qui coupe la droite (AC) en N. Mesure AN et MN puis compare $\frac{AM}{AB}$, $\frac{AN}{AC}$ et $\frac{MN}{BC}$.</p>	<p>Solution</p>  <p>AN=2,7cm MN=3,3cm $\frac{AM}{AB} = \frac{AN}{AC} = \frac{MN}{BC}$</p> <p>Activité 2 Soit un triangle ABC tel que AB=3cm, AC=4cm et BC=5cm. À partir d'un point M de la demi-droite [AB] tel que AM=4cm on mène la parallèle à la droite (BC) qui coupe la droite (AC) en N. Calcule AN et MN.</p>	<p>Solution M</p>  <p>$\frac{AM}{AB} = \frac{AN}{AC}$, alors AN = $\frac{AC \times AM}{AB} = \frac{4 \text{ cm} \times 4 \text{ cm}}{3 \text{ cm}} = 5,33 \text{ cm}$</p> <p>$\frac{AM}{AB} = \frac{MN}{BC}$, alors MN = $\frac{BC \times AM}{AB} = \frac{5 \text{ cm} \times 4 \text{ cm}}{3 \text{ cm}} = 6,66 \text{ cm}$</p>	<p>Je retiens Énoncé du théorème de Thalès : Toute parallèle à l'un des côtés d'un triangle détermine sur les deux autres côtés des segments proportionnels. Soit un triangle ABC, M un point de la droite (AB) et N un point de la droite (AC). Si la droite (MN) est parallèle à la droite (BC), alors : $\frac{AM}{AB} = \frac{AN}{AC} = \frac{MN}{BC}$.</p> <p>Exercice Soit un triangle ABC tel que AB= 3 cm, AC=4cm et BC=5cm. À partir d'un point M de la demi-droite [BA] tel que AM= 5cm on mène la parallèle à la droite (BC) qui coupe la droite (AC) en N. Calcule AN et MN.</p>
<p>THÉORÈME DE PYTHAGORE</p> <p>Activité 1 Trace un triangle ABC rectangle en A tel que AB=3cm et AC=4cm. Mesure la distance BC.</p> <p>Solution</p>  <p>BC=5cm.</p>	<p>Activité 2 1/ Calcule AB², AC², BC² et AB² + AC². 2/ Compare BC² avec AB² + AC²</p> <p>Solution 1/ AB² = 9cm², AC² = 16cm², BC² = 25cm² et AB² + AC² = 9cm² + 16cm² = 25cm²</p> <p>2/ BC² = AB² + AC²</p>	<p>Je retiens Énoncé du théorème de Pythagore Dans un triangle rectangle le carré de l'hypoténuse est égal à la somme des carrés des côtés de l'angle droit. Soit ABC un triangle rectangle en A. BC² = AB² + AC²</p>	<p>Exercice ABC est un triangle rectangle tel que AB=6cm et AC=8cm. En utilisant le théorème de Pythagore, calcule BC .</p>

DISCIPLINE : SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
NIVEAU : 3ÈME
MODULE : GLOBE TERRESTRE

DISCIPLINE : SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
NIVEAU : 3^{ème}
MODULE : GLOBE TERRESTRE

SUPPORT PEDAGOGIQUE N°11

OG 6 : Comprendre les phénomènes de tremblement de terre et de déformation de l'écorce terrestre.
OS .6.1: Décrire le phénomène de tremblement de terre ou séisme.

LE SEISME OU TREMBLEMENT DE TERRE

I. **Définition :**
Un séisme est une succession de secousses brusques, plus ou moins violentes et brèves qui ébranlent le sol et se propageant à partir d'un point situé en profondeur appelé hypocentre ou foyer sismique.

II. **Les phases d'un séisme.**
Le séisme peut se dérouler en trois phases : les signes précurseurs, le paroxysme et les répliques.

II.1- **Les signes précurseurs :** c'est la première phase caractérisée par des secousses uniquement enregistrées par les appareils et des bruits souterrains perçus uniquement par les animaux (c'est la trépidation)

II.2- **Le paroxysme :** c'est la phase ultime du séisme qui se caractérise par le maximum de dégâts.

II.3- **Les répliques :** c'est la phase qui se caractérise par des secousses à répétition moins violentes que celles du paroxysme.

III. **L'enregistrement des séismes.**
Le séisme est enregistré par un appareil appelé sismographe ou séismographe.

III.1- **les différents séismographes :** on distingue deux types de séismographes qui sont : les séismographes à pendule vertical et les séismographes à pendule horizontal.

III.2- **le principe d'enregistrement :** pendant que les secousses se produisent, les vibrations sont enregistrées au niveau des séismographes (sismographes) sous forme d'oscillations (graphes) appelées séismogrammes (sismogrammes).

III.3- **les ondes sismiques :**

III.3-1. **Définition :** une onde sismique est une vibration circulaire qui se propage verticalement par rapport au point de choc (hypocentre).

III.3-2. **Les types d'ondes sismiques :** on distingue trois types d'ondes sismiques qui sont : les ondes P, les ondes S et les ondes L.

- Les ondes longitudinales ou ondes primaires dites ondes P, sont des ondes de compression ;
- Les ondes transversales ou ondes secondaires dites ondes S, sont des ondes de cisaillement ;

1

- Les ondes L, sont celles qui se propagent dans les couches superficielles pendant le paroxysme.

III.4- **l'intensité d'un séisme :** c'est la force avec laquelle se produit un séisme. Cette force se matérialise par l'amplitude atteinte par l'oscillation maximale qui, détermine le degré ou la magnitude d'un séisme selon l'échelle des différents auteurs (Mercalli, Richter). Richter exprime l'intensité d'un séisme en magnitude dont, les valeurs se situent entre 1 et 9 d'où, la classification suivante :

Echelle de Richter.

Intensité (magnitude)	Effets (dégâts)	Qualification
1	Micro tremblement de terre, non ressenti.	Micro
2	Généralement non ressenti mais détecté/ enregistré.	Très mineur
3	Souvent ressenti sans causer de dommages.	Mineur
4	Secousses notables d'objets à l'intérieur des maisons, bruits d'entrechoquement. Les dommages restent très légers.	Léger
5	Peut causer des dommages significatifs à des édifices mal conçus dans des zones restreintes. Pas de dommages aux édifices bien construits.	Modéré
6	Peut provoquer des dommages sérieux sur plusieurs dizaines de kilomètres. Seuls les édifices adaptés résistent près du centre.	Fort
7	Peut provoquer des dommages sévères dans des vastes zones ; tous les édifices sont touchés près du centre.	Très fort
8	Peut causer des dommages très sévères dans des zones à des centaines de kilomètres à la ronde. Dommages majeurs sur tous les édifices, y compris à des dizaines de kilomètres du centre.	Majeur
9	Dévaste des zones sur des centaines de kilomètres à la ronde. Dommages sur plus de 1 000 km à la ronde.	Dévastateur

Source : wikipedia.org

IV. **Causes et répartition géographique des séismes**

IV.1- **Causes des séismes :** La principale cause des séismes est la tectonique des plaques. Cette cause s'ajoutent les activités volcaniques et humaines.

IV.2- **Répartition géographique des séismes :** Les foyers sismiques sont répartis dans les zones

Ci-après :

- L'océan pacifique,
- L'océan atlantique,
- L'océan indien,
- La zone de collision de la plaque africaine à la plaque eurasiatique.

V. **Conséquences d'un séisme :**

2

DISCIPLINE : SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE
NIVEAU : 3ÈME
OG2 : CONNAÎTRE LES MICROBES
OS 2.5 : DÉCRIRE LA BIOLOGIE MICROBIENNE

I. Définition des microbes :

Les microbes ou micro-organismes sont des êtres vivants infiniment petits, qui ne sont visibles qu'au microscope. La science qui étudie les microbes est appelée la microbiologie.

II. Examen au microscope d'une culture de bacille subtil par infusion d'herbes sèches :

Préparons une infusion d'herbes sèches. Au bout de quelques jours, l'examen d'une infusion de foin montre que, les microbes au départ disséminés et mobiles dans le liquide, sont groupés et immobiles dans le voile qui couvre ce liquide. Il s'agit de bacille subtil ou de bacille de foin.

Les bacilles subtils ou bacilles de foin sont des bactéries flagellées non pathogènes.

III. Notion de microbe pathogène et non pathogène :**1. Les microbes pathogènes :**

Les microbes pathogènes sont des micro-organismes capables de provoquer une maladie à l'Homme.

Exemples :

- Le trypanosome, qui provoque la maladie du sommeil ;
- Le plasmodium, qui provoque le paludisme ;
- Le VIH, qui provoque le SIDA ;
- Le vibron cholérique, qui provoque le choléra ;
- L'amibe dysentérique, qui provoque l'amibiase.

2. Les microbes non pathogènes :

Un microbe non pathogène est un micro-organisme incapable de provoquer une maladie.

Exemple : la paramécie ; les levures, le bacille subtil.

IV. Utilité des microbes :**1. Utilité des microbes dans les vaccins :**

Les microbes sont utiles dans l'obtention des vaccins.

• Définition du vaccin : Le vaccin est une préparation des microbes atténués ou des toxines atténuées par chauffage ou par des produits chimiques.

Leurs inoculations dans l'organisme provoquent la fabrication des anticorps.

Exemples des vaccins à partir des microbes bactériens :

- Le BCG à base des bactéries atténuées ;
- Le vaccin contre la coqueluche ;
- Les vaccins contre le tétanos et la diphtérie, ...

Exemples des vaccins à partir des microbes de virus :

- Le vaccin de la rougeole, d'oreillons, de la rubéole et d'antipolio oral, à la base des virus atténués ;
- Le vaccin contre la grippe et l'antipolio injectable, à la base des virus inactifs ou tués.

1. Utilité des microbes dans les fermentations :**On distingue :**

2.1. La fermentation alcoolique : c'est la fermentation du sucre (glucose) en alcool par la présence des levures de bière à l'abri de l'air.

2.2. La fermentation acétique : c'est la transformation de l'alcool en acide acétique en présence des bactéries en milieu aérobie.

2.3. La fermentation lactique : c'est la transformation du lactose en acide lactique en présence ou en absence d'air par les bacilles. Cette fermentation est utilisée dans la fabrication des yaourts.

2.4. La fermentation putride ou putréfaction : c'est la transformation des matières organiques (cadavres d'animaux, ordures ménagères, végétaux morts) en ammoniacale par les bactéries.

V. La biologie humaine :

Comme tous les êtres vivants, les microbes se nourrissent, respirent et se multiplient mais ils présentent quelques particularités.

1. La nutrition :

Certains microbes se nourrissent par leurs surfaces. Ils digèrent les aliments organiques à l'aide des diastases ou enzymes.

Les bactéries, par exemple, se nourrissent soit aux dépens des substances organiques inertes : on dit qu'elles sont des saprophytes ; soit aux dépens d'un être vivant : elles sont parasites et peuvent alors provoquer des maladies ; soit en s'associant à un être vivant avec bénéfiques réciproques : il ya alors symbiose. D'autres microbes sont capables de synthétiser leurs propres substances organiques : on qu'ils sont autotrophes.

2. La respiration :

• Des nombreux microbes ont besoin de l'air pour vivre : ce sont

des microbes aérobies.

Exemples : les bacilles subtils, bacille de Koch, bacille diphtérique, bacille du charbon, le microcoque du vinaigre, ...

• Certains microbes n'ont pas besoin de l'air pour vivre : ce sont des microbes anaérobies.

Exemple : le bacille tétanique.

• D'autres par contre sont mixtes c'est-à-dire qu'ils peuvent vivre soit en présence d'air, soit en absence d'air : ce sont des microbes anaérobies facultatifs.

Exemples : la levure de bière, bacille typhoïdique.

3. La multiplication :

Lorsque les conditions sont favorables, les microbes se multiplient rapidement par division transversale du corps ou par scissiparité ou par division binaire.

Quand les conditions deviennent défavorables, certains microbes s'enkystent (c'est le cas de l'amibe). D'autres forment des spores de résistance assurant leur conservation.

Exemples : le bacille subtil, le bacille tétanique, le bacille du charbon.

4. L'excrétion et la sécrétion des toxines :

L'excrétion est l'élimination ou le rejet des substances toxiques hors de l'organisme.

La sécrétion est la production d'une substance souvent liquide dans l'organisme.

Nombreux des microbes sécrètent une toxine soluble dite exotoxine responsables des troubles graves.

Exemple : le bacille tétanique

Certains microbes sécrètent des toxines mais qui ne sont pas excrétées. Ces toxines dites endocrines. Elles ne sont libérées qu'après la mort du microbe quand son cadavre se décompose.

Exemples : le bacille du charbon, le bacille de la tuberculose

5. La locomotion :**Les microbes se déplacent de diverses manières :**

- L'amibe se déplace en déformant sa membrane cellulaire de façon à créer un pseudopode (faux pied) au moyen de son cytoplasme. Ce sont des mouvements amiboïdes.
- Les ciliés se déplacent par battement des cils. Exemples : la paramécie, le bacille subtil.
- Les flagellés se déplacent par ondulation du flagelle. Exemple : le trypanosome, le vibron cholérique.

OS 2.7 : Classifier les microbes**CLASSIFICATION DES MICROBES**

On distingue quatre grands groupes des microbes : les protozoaires, les champignons microscopiques, les bactéries et les virus.

1. Les protozoaires :

Ce sont des êtres unicellulaires. Certains sont inoffensifs ou non pathogènes : c'est le cas de bacille subtil ; la paramécie, ... d'autres par contre sont offensifs ou pathogènes : c'est le cas de l'amibe responsable de la dysenterie amibienne ou l'amibiase ; le plasmodium responsable du paludisme.

2. Les champignons microscopiques :

Ce sont des moisissures et des levures.

a. Les moisissures : il s'agit de :

- La moisissure blanche ou musca qui se développe sur le pain ;
- La moisissure verte ou pénicille qui se développe sur un aliment moisi ;
- Les moisissures parasites de l'Homme qui provoquent des maladies appelées mycoses.

Exemple : le trichophyton de la teigne tondante.

b. Les Levures : ce sont des agents de la fermentation.

Exemple : la levure de bière.

3. Les Bactéries :

Ce sont des micro-organismes présents dans tous les milieux. On distingue :

a. Les coques ou cocci : en forme de grains arrondis, se distinguant d'après leur mode de groupement.

• Les Microcoques à grains isolés repartis uniformément.

Exemples : microcoque de l'urée ; microcoque du vinaigre.

• Les Diplocoques accolés deux à deux.

Exemples : diplocoque de la méningite, diplocoque de la

pneumonie, le gonocoque.

• Les Streptocoques groupés en chainettes incurvées plus ou moins ondulées.

Exemple : streptocoques A qui provoquent les angines.

• Les Staphylocoques groupés en grappes.

Exemple : staphylocoques dorés responsables des furoncles.

b. Les bacilles : ce sont des bactéries en forme de bâtonnets.

Exemples : les bacilles subtil, tétanique, diphtérique, tuberculeux, typhoïde, ...

c. Les spirilles : ce sont des bâtonnets spiralés terminés par des cils et les spirochètes, de longs filaments onduleux très mobiles.

Exemple : les spirochètes de la fièvre récurrente et le tréponème ou spirochète de la syphilis.

4. Les virus :

Ce sont des ultra-microbes invisibles au microscope ordinaire.

Exemples : le VIH, le Coronavirus ou COVID-19, le virus à ébola, ... Ils sont responsables des maladies virales.

Exemples : le SIDA, la grippe, ébola, la poliomyélite, la variole, la rougeole, ...

Exercices d'entraînement :

1. Voici une liste des microbes : bacille tétanique, pénicillium notatum, bacille subtil, amibe dysentérique, levure de bière, COVID-19, Virus à ébola, paramécie, tréponème.

1.1. Etablis :

- a. La liste des microbes pathogènes ;
- b. La liste des microbes non pathogènes.

1.2. Précise la maladie que génère chaque microbe pathogène.

2. Au cours d'une séance des travaux dirigés, ton professeur de SVT te demande de résoudre l'exercice ci-après :

Une bactérie se divise en deux toutes les 20 minutes dans un milieu nutritif. Sachant que le nombre de bactéries obtenues après x divisions est $N=2^x$.

- a. Nomme ce mode de multiplication.
- b. Calcule le nombre des divisions d'une amibe au bout de 80 minutes.
- c. Détermine le nombre des bactéries obtenues après 6 divisions successives de la bactérie de départ.

Résous cet exercice.

3. Cette année scolaire, tu as appris en SVT que les microbes sont des êtres vivants capables d'excréter et de sécréter des toxines dans un milieu. Et, ils se multiplient activement lorsque les conditions de vie sont favorables. Ton enseignant te demande de répondre aux questions suivantes :

- a. Donne la nature des toxines libérées par les microbes pathogènes.
- b. Cite deux modes de multiplication des microbes.

Réponds correctement à ces questions.

4. Tu as appris la classification des microbes pendant l'année scolaire. Voici deux colonnes : la colonne A, représente les microbes et la colonne B, représente leurs groupes respectifs.

Colonne A :

Bacille de Koch
Plasmodium
VIH
Levure

Colonne B :

protozoaire
bactérie
champignon microscopique
Virus

Relie correctement par une flèche chaque microbe de la colonne A à son groupe de la colonne B.

5. Ton professeur de SVT t'a appris en microbiologie que les microbes sont des êtres vivants ; ils se nourrissent et sécrètent des toxines. Réponds aux questions suivantes :

- a. Cite deux modes de nutrition des microbes.
 - b. Nomme deux modes de sécrétions des toxines.
6. Au cours d'un travail de groupe, ton ami te présente l'affirmation incomplète ci-dessous et te demande de rendre vraie cette affirmation par le choix de l'unique bonne réponse.

L'association entre deux êtres vivants à bénéfiques réciproques est : l'épiphytisme / la symbiose / le parasitisme.

DISCIPLINE : SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

NIVEAU : 3^{ème}

MODULE : GLOBE TERRESTRE

SUPPORT PEDAGOGIQUE N°12

OG 6 : Comprendre les phénomènes de tremblement de terre et de déformation de l'écorce terrestre.

OS 6.2: Décrire les phénomènes des déformations de l'écorce terrestre.

LES PHENOMENES DEFORMATIONS DE L'ECORCE TERRESTRE

I. Faille :

1. Définition :

Une faille est une cassure de l'écorce terrestre accompagnée d'un déplacement vertical ou oblique de deux compartiments.

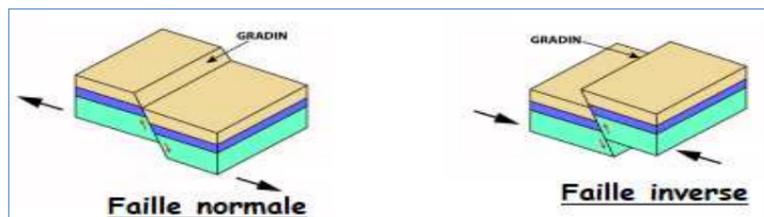
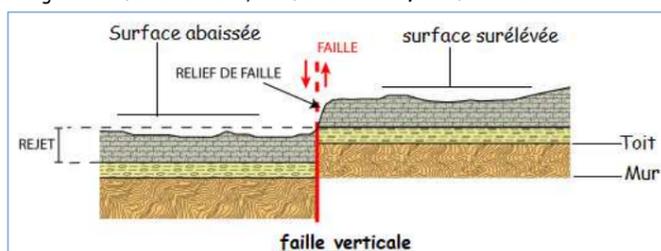
2. Caractéristiques d'une faille :

Une faille est caractérisée par : un plan de faille, un miroir de faille, une surface abaissée, une surface surélevée et un rejet de faille.

- Un plan de faille : c'est la surface de glissement, verticale ou oblique d'un compartiment par rapport à l'autre.
- Un miroir de faille : c'est une section du plan de faille ayant subi par frottement un polissage mécanique ou affecté de stries ; de rayures. **Il s'agit donc de la partie visible en surface du plan de faille.**
- Une surface abaissée : c'est la surface inférieure du bloc affaissé.
- Une surface surélevée : c'est la surface supérieure du bloc surélevé.
- Un rejet de faille : c'est la distance entre les deux blocs de la couche fracturée.

3. Différents types des failles :

On distingue : une faille normale, une faille inverse, une faille verticale.



3.1. Faille normale :

Une faille normale est une faille qui correspond aux mouvements d'écartement ou mouvements de divergence.

3.2. Faille inverse :

Une faille inverse est une faille qui correspond aux mouvements de rapprochement ou aux mouvements de convergence.

3.3. Faille verticale :

Une faille verticale est une faille ayant un miroir vertical.

3.4. Faille normale :

Une faille normale est une faille qui correspond aux mouvements d'écartements ou mouvements de divergence.

3.5. Faille inverse :

Une faille inverse est une faille qui correspond aux mouvements de rapprochement ou mouvements de convergence.

3.6. Faille verticale :

Une faille verticale est une faille ayant n miroir vertical.

II. Pli :

1. Définition :

Un pli est une déformation de l'écorce terrestre résultant d'une flexion (courbe) ou d'une torsion des couches de la terre.

NB : Les plis proviennent des mouvements de convergence (rapprochement).

2. Caractéristiques d'un pli :

Un pli est caractérisé par :

- Une **alternance** d'une partie bombée ou convexe et des **synclinaux** (partie creuse et concave).
- Une **charnière** : ligne passant par les points de courbure maximale d'une couche.
- Un **plan axial** : axe passant par toutes les charnières.

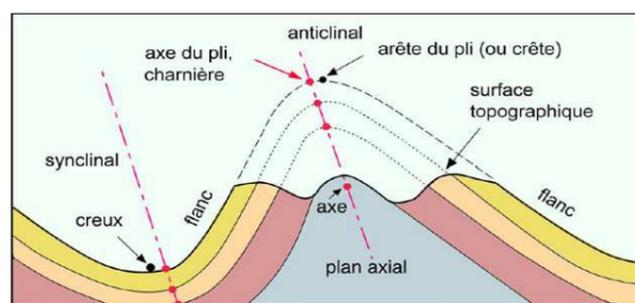
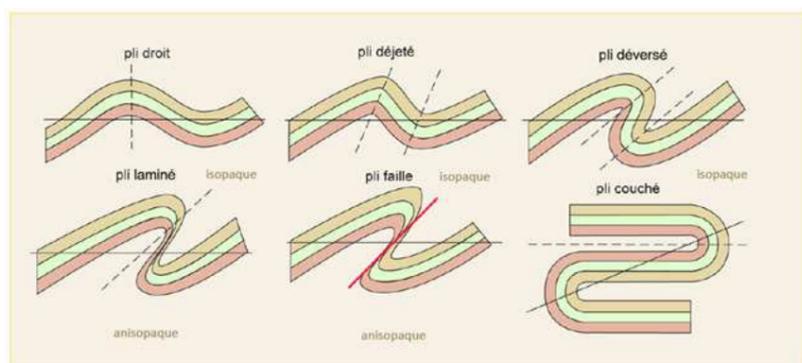


Schéma illustrant les caractéristiques d'un pli

3. Différents types des plis :

Il existe plusieurs types des plis : Pli droit ou pli simple, pli déversé ou incliné, Pli déjeté ou courbé, Pli couché, Pli étiré ou laminé, Pli faille.



Schémas des différents types de plis

3.1. Pli droit ou pli simple :

Un pli droit ou pli simple est un pli ayant un plan axial droit ; les flancs est symétrique par rapport au plan vertical de l'anticlinal.

3.2. Pli déversé ou incliné :

Un pli déversé ou incliné est un pli ayant un plan axial oblique et un des flancs plus abrupt (la pente est très forte) que l'autre.

3.3. Pli déjeté ou courbé :

Un pli déjeté est un pli ayant un plan axial oblique et les flancs sont égaux.

3.4. Pli couché :

Un pli couché est un plan ayant un plan axial horizontal et les deux flancs sont horizontalement parallèles.

3.5. Pli étiré :

Un pli étiré ou laminé est un plan laminé obtenu par modification de sa forme et par compression des couches.

3.6. Pli faille :

Un pli faille est un pli étiré séparé par une ligne de faille.

NB : chaque pli comprend une parti bombée appelée anticlinal et une partie creuse appelée synclinal.

III. Fracture :

En Géologie, la fracture est une cassure de l'écorce terrestre, avec déplacement relatif des parties séparées (faille) ou sans déplacement relatif des parties séparées (diaclose).

IV. Tectonique :

1. Définition :

La tectonique est l'ensemble des mouvements qui affectent les plaques de la lithosphère (couche externe du globe terrestre, rigide et stable).

2. Les différents types de plaques :

Il existe douze (12) plaques à la surface de la terre limitées par des frontières comme : les chaînes des montagnes, des dorsales et fosses océaniques.

Suivant la nature de la croûte, on distingue trois types des plaques qui se déplacent à une vitesse de quelques millimètres ou centimètres par an. Ces deux grands types des plaques sont :

2.1. Les plaques océaniques : elles sont constituées du manteau supérieur et d'une croûte océanique.

Exemples : la plaque pacifique, la plaque nazca, la plaque de cocos, la plaque antarctique et la plaque des philippines.

2.2. Les plaques mixtes : elles possèdent à la fois une croûte océanique et une croûte continentale. La plupart des plaques sont mixtes.

Exemples : la plaque nord-américaine, la plaque des caraïbe, la plaque sud-américaine, la plaque africaine, la plaque eurasiennne, la plaque indo-australienne, la plaque arabe.

NB : il existe une notion de plaque continentale. C'est une plaque constituée du manteau supérieur est d'une croûte continentale.

3. La formation des chaînes de montagnes :

Le processus de la formation des chaînes des montagnes est appelé **orogénèse**. Ces chaînes se forment suite aux affrontements entre deux plaques au cours d'un mouvement de convergence qui entraine une collision.

Exemples :

- L'Himalaya est formé par la collision de deux plaques : asiatique et indienne.
- Les alpes sont formées par la collision de deux plaques européenne et africaine.

ARRESTATION DE VITAL KAMERHE

L'UNC parle d'un « règlement de compte »

Selon les députés membres de cette formation politique, « rien n'indique, ont-ils fait savoir, que la fuite de l'honorable Vital Kamerhe n'était à craindre pour justifier son arrestation et sa mise en détention ».

Dans une vidéo faite tard dans la soirée du 8 avril et lancée sur le Net, des députés nationaux, membres de l'Union pour la nation congolaise (UNC), le parti de Vital Kamerhe, dénoncent la mise en détention de leur leader dont ils exigent, par la suite, « la libération immédiate et sans condition ».

Pour ces députés UNC, « Vital Kamerhe se retrouve sous mandat d'arrêt provisoire pour une confrontation, qui ne constitue ni une infraction encore moins une preuve de culpabilité ». Rien n'indique, ont-ils fait savoir, que la fuite de l'honorable Vital Kamerhe n'était à craindre pour justifier son arrestation et sa mise en détention. Ces élus disent également fustiger le comportement de certains médias qui indiquent que le président de l'UNC serait inculpé pour détournements de deniers publics. « Ceci est totalement faux et constitue une atteinte

à la dignité et à l'honneur de l'honorable Vital Kamerhe, directeur de cabinet du chef de l'Etat », ont-ils souligné.

Un autre cadre de cette formation politique, Me Célé Yamba, interrogé le 9 avril par la radio Top Congo sur l'arresta-

« Vital Kamerhe se retrouve sous mandat d'arrêt provisoire pour une confrontation, qui ne constitue ni une infraction encore moins une preuve de culpabilité ».

tion de Vital Kamerhe, parle d'un acharnement et d'un règlement de compte pour les élections de 2023. Pour ce communicateur de l'UNC, « les gens ne veulent pas voir leur leader comme président de la République en 2023 ». Au niveau de l'UNC, une réunion de

crise a été annoncée ce jeudi dans le cadre de cette affaire qui prend des ampleurs inquiétantes pour leur leader et leur formation politique. Il est également noté qu'une délégation des membres de ce parti a été reçue le mercredi 8 avril à la cité de l'Union africaine par le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi.

Il est indiqué que ce climat de contestation avait été perceptible depuis l'annonce de la convocation de Vital Kamerhe d'abord par l'avocat général puis par le procureur de République. Des chants entonnés, le 8 avril, par des militants UNC qui ont accompagné leur leader au parquet de Matete dénonçaient également ce présumé complot contre Vital Kamerhe. En attendant, le directeur de cabinet du chef de l'Etat congolais vient de passer sa première nuit en détention à la prison centrale de Makala.

Lucien Dianzenza



Vital Kamerhe à sa venue au Parquet de Matete/DR

ETAT D'URGENCE

Bientôt le congrès va statuer sur les modalités d'application

Au menu de la session extraordinaire, les mesures d'accompagnement en rapport avec l'état d'urgence et l'évaluation de la situation du Covid-19 en RDC.



Des députés lors d'une plénière

Les deux chambres du Parlement tiennent à accompagner le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, dans ses efforts d'éradication du Covid-19. Pour ce faire, la mesure d'état d'urgence qu'il a prise le 24 mars est appelée à être soutenue par d'autres que le congrès devra prendre pour assurer un bon fonctionnement de cette période d'exception dans laquelle se retrouve le pays. C'est tout le sens de la réunion de concertation que les présidents des deux chambres du Parlement ont eue le mercredi 8 avril au Palais du peuple. Au menu de cette réunion, à en croire le président du Sénat qui s'est prêté aux questions des journalistes, il était question d'auditionner le rapport

de la commission mixte Assemblée nationale-Sénat, chargée d'examiner les dispositions prises par le chef de l'Etat sur l'état d'urgence sanitaire en rapport avec la pandémie de coronavirus.

Après l'audition dudit rapport qui a permis d'évaluer la situation générale du Covid-19, il s'en est suivi une réflexion profonde en rapport avec les mesures d'accompagnement édictées, lesquelles mesures devront requérir le sceau du Parlement pour une mise en application harmonieuse. Dans cet ordre d'idées, une convocation du congrès s'avère plus qu'urgent pour examiner les modalités d'application liées à l'état d'urgence. Pour ce faire, a indiqué Alexis

Thambwe Mwamba, « le Premier ministre sera invité au Parlement afin de prendre toutes les dispositions pour convoquer le congrès en toute sécurité ». Et d'ajouter : « Le Premier ministre recevra un courrier de notre part aujourd'hui pour nous voir le vendredi en vue de prendre les dispositions pratiques. Il y a urgence mais on ne sait pas fixer aujourd'hui la date. Nous sommes dans l'urgence et les choses vont aller extrêmement vite ». Et parmi les mesures préalables à la tenue dudit congrès, le président du Sénat a indiqué qu'il était plus qu'urgent de désinfecter les bâtiments du Palais du peuple, siège du Parlement congolais.

Alain Diasso

COVID-19

Vingt-quatre nouveaux cas confirmés

Pour la journée du mercredi 8 avril, le bulletin quotidien sur la situation du coronavirus révèle que sur les vingt-quatre cas nouvellement confirmés, vingt-trois cas sont à Kinshasa et un cas a été importé. Ce qui donne un cumul de deux cent sept cas confirmés.

Depuis le début de la pandémie déclarée le 10 mars, le nombre de décès s'élève à vingt contre dix personnes guéries. Pour la journée du mercredi, il n'y a eu aucune guérison. Cependant, il ya cent dix-neuf patients en bonne évolution. Soixante-huit cas suspects sont en cours d'investigation. Le nombre des malades en hospitalisation est de trente-six répartis dans les différents hôpitaux de la capitale parmi lesquels deux malades sont sous assistance respiratoire à la clinique Ngaliema et à l'Hôpital de l'amitié sino-congolaise. Pour ce qui est du dépistage, soixante-quatre tests ont été réalisés. La pandémie affecte aujourd'hui quatre provinces, à savoir Nord-Kivu avec cinq cas ; Sud-Kivu quatre cas ; Ituri a rapporté deux cas et Kwilu a notifié un cas. Ce qui fait un total de cinq provinces de la RDC à être touchées par le nouveau Covid-19. Kinshasa, épice de l'épidémie a, à lui seul, enregistré cent quatre-vingt-quinze cas.

Le premier cas de Covid-19 que le pays a enregistré est un sujet franco-congolais qui est aujourd'hui guéri de cette maladie

après avoir été interné à l'hôpital de l'amitié sino-congolaise dans la commune de Ndjili. Depuis lors, les cas ne font qu'augmenter à travers le pays en dépit de la prise des certaines mesures pour endiguer la propagation de ce fléau. Le Covid-19 n'ayant pas de traitement spécifique, il est conseillé d'observer les gestes barrières, notamment le lavage des mains, le port de masque, le respect de la distanciation sociale d'un mètre ou plus, tousser ou éternuer dans le coude du bras.

Blandine Lusimana



CORONAVIRUS

La Sape perd son Apôtre parisien

Le Sapeur Dada Pouret est décédé à la clinique de l'Europe de le Port Marly dans les Yvelines, mercredi 8 avril, au milieu de l'après-midi, des suites du Covid-19. Il a rejoint son compère Allureux Miela, décédé l'année dernière, pour une « diatance mémorable au paradis ».

Lousembo Jean Médard dit Dada Pouret était né le 29 mars 1963, connu comme étant l'apôtre dans le milieu de la Sape. Les samedis, à la Goutte d'Or / la rue Panama de Château Rouge, passerelle de la parade des Sapeurs, du fait de la proximité de la boutique Sape & Co de J.A le Bachelor, Dada Pouret, Apôtre, Sapeur dans l'âme, ne passait pas inaperçu. Ce « Géant-catalogue », amoureux des couleurs et du beau vêtement, est arrivé en France en 2009, « le jour de l'élection de Barack Obama à la Maison Blanche aux États-Unis », précisait-il. Il avouait être tombé dans la Sape dès l'âge de 12 ans, à Brazzaville. Et de clamer haut et fort que : « C'est dans notre sang. Hors de la Sape, un Congolais perd les pédales ! ».

A propos des origines de la Sape, il était adepte de ceux qui l'attribuent à André Grenard

Matsoua, le premier Sapeur, résistant aux colons et arborant ses costumes en rayure tennis. Son élégante complicité avec J.A. le Bachelor, créateur des vêtements, était devenue une marque de fabrique de l'harmonie des couleurs. Ensemble, ils

« On l'appelait Dada Pouret ; je voue une reconnaissance éternelle à l'un de mes premiers mannequins de la marque Connivences l'Art de faire chanter les couleurs ...Bon voyage à toi petit frère car grand fut ton cœur... »

ont milité pour la Sape combattante et colorée. Celle qui transgresse lentement et assurément les codes vestimentaires existants. Celle qui s'affranchit du diktat de vêtements de couleurs gris anthracite ou bleu marine, imposées par les financiers occidentaux. De fervents convaincus que celui qui porte des habits pour se faire beau s'aime déjà. « Et si tu t'aimes déjà, il y a de fortes probabilités pour que tu aimes l'autre », concédait l'Apôtre.

Sur le mur Facebook de J.A. Bachelor, qui se réjouissait de fêter pour les 80ans de sa maman, il a été contraint d'ajouter, la mort dans l'âme : « On l'appelait Dada Pouret ; je voue une reconnaissance éternelle à l'un de mes premiers mannequins de la marque Connivences l'Art de faire chanter les couleurs ...Bon voyage à toi petit frère car grand fut ton cœur... ».

Marie Alfred Ngoma



La victimisation du fait du coronavirus auprès des Congolais de France ne faiblit toujours pas : cinq décès de plus entre dimanche et la nuit de mercredi à jeudi 9 avril



Christian Birinda Pascale N'Koukou née Mahouata

Noël Loutounou Françoise Moulopo née Birinda

Dimanche 6 avril, les Congolais de France pleuraient déjà Christian Birinda, ancien gendarme au Congo, emporté des suites du Covid-19 à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière.

Lundi 7 avril, Pascale N'Koukou née Mahouata est décédée des suites du Covid-19 à l'hôpital de Gonesse Île-de-France. Elle était l'une des filles de la famille Mahouata ayant

donné le nom au Centre de santé intégré de Mahaouata à Bacongo Brazzaville.

Le même jour, Noël Loutounou, ancien sénateur, conseiller municipal de l'arrondissement 8 Madibou / Brazzaville, membre du bureau politique et 3^e vice-président de LUDH-YUKI, parti politique dont il fut cofondateur, est décédé à l'âge de 70 ans, des suites du Covid-19 à l'hôpital de Melun en région parisienne. Cadre sportif congolais, le défunt était un grand sportif, ancien joueur de handball.

Dans la nuit de mercredi à jeudi 9 avril, Françoise Moulopo née Birinda, colonel de douane à la retraite, suppléante de Micheline Potignon Ngondo, députée dans la première circonscription de Lumumba à Pointe-Noire, est décédé dans la nuit du 8 avril à l'hôpital de Melun, des suites du Covid-19. Elle était membre de l'Association. Agir pour le Développement de la Louessé du président Henri Loundou Aboucar.

M.A.N.

Le Real Madrid diminue les salaires des joueurs

Selon un communiqué du club relayé par l'agence France presse, la « Maison blanche » en accord avec les joueurs a baissé les salaires de ces derniers d'au moins 10% cette année.



Les joueurs du Real Madrid aux entraînements / AFP

A en croire le document publié le 8 avril par le club, les joueurs et les membres du staff des équipes premières de football et de basket-ball du Real Madrid, représentés par leurs capitaines, et les principaux dirigeants des divers secteurs du club sont parvenus à un accord pour réduire volontairement leurs salaires de cette année entre 10% et 20%, en fonction des circonstances qui peuvent entraîner l'arrêt définitif de la saison 2019-2020. La baisse sera de 10% si la saison 2019-2020 va à son terme, et 20% si elle est définitivement arrêtée. Elle permettra d'éviter les chômeurs partiels et sauvegarder l'emploi des quelque huit cents salariés, contrairement au Barcelone, Atlético Madrid, Séville FC et Espagnol de Barça qui ont déjà fait appel à des plans de chômage partiel. « Cette décision, adoptée par les joueurs, les entraîneurs et les employés, permet d'éviter de recourir à des mesures traumatisantes qui affecteraient le reste des salariés, et permet de contribuer à maintenir les objectifs économiques de notre entité, face à la réduction des revenus due à la suspension des compétitions et à la paralysie d'une grande partie des activités commerciales », précise le communiqué.

Avec une masse salariale de 283 millions d'euros, le Real Madrid qui est souvent présenté comme le club le mieux armé financièrement a jugé bon de s'accorder avec les joueurs pour espérer économiser entre 28 et 56 millions d'euros, en fonction de l'avenir de la saison 2019-2020.

Rude Ngoma

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

FOOTBALL FÉMININ

Le lancement du championnat national direct à l'étude

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) voulait frapper un grand coup cette saison en lançant fin avril le championnat national direct du football féminin. Avec la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus, ce projet qui permettra de relancer la machine va, sans nul, être reprogrammée.

Le passage à Brazzaville du président de la Fédération internationale de football association (Fifa), le 29 novembre 2019, a ramené la Fécofoot à la réalité. Gianni Infantino avait, en effet, insisté sur le développement du football féminin. « N'oubliez pas le football féminin », précisait-il avant de remettre au président de la Fécofoot le ballon de la Coupe du monde féminin qui s'est disputée en France. Depuis lors, Jean Guy Blaise Mayolas et son équipe multiplient des stratégies pour répondre aux attentes de la Fifa. « Nous devons faire des efforts de ce côté-là pour ramener le football féminin au niveau des autres nations », avait reconnu le président de la Fécofoot. Les études démontrent que l'absence

des compétitions de qualité est l'une des causes du déclin de football féminin congolais, lequel avait déjà atteint le sommet en 2008 avec la participation à la Coupe d'Afrique des nations (CAN). Depuis lors, les dames congolaises, rattrapées par les contre-performances n'ont plus revécu ce bonheur. La manière dont les choses étaient organisées ne leur permettaient pas de relever le défi de la performance.

Les dames congolaises passaient, en effet, de longues saisons sans avoir plusieurs matches dans leurs jambes. Elles ne se contentaient que des matches de la Coupe du Congo organisés à la va-vite pour sauver leur saison. Les championnats nationaux qui devraient aug-



menter le nombre de matches dans leurs jambes étaient souvent organisés de façon irrégulière. De plus, la compétition avait même perdu sa crédibilité à cause du nombre d'équipes engagées et aussi par sa formule zonale. « Aujourd'hui, la Fifa nous demande d'organiser beaucoup de matches étalés en six mois. Nous n'avons que sept équipes. Le constat qui se dégage est qu'il y a des départements où le football féminin n'existe pas. Nous sommes en train de mettre un programme pour l'année prochaine sur lequel nous allons insister sur le football féminin », expliquait le président de la Fécofoot.

Au début du mois de mars, le président de la Fécofoot avait assuré les représentant du football féminin que le championnat national de cette saison ne se jouera plus par

les Congolaises avaient battu les Léopards de la RDC à Brazzaville 4-1 avant de négocier un nul 1-1 à Kinshasa qui leur avait ouvert les portes de la Can 2008. Dans cette compétition, les Diables rouges avaient remporté le match contre les Maliennes 1-0 avant de perdre respectivement face à la Guinée Equatoriale 2-5 et le Cameroun 0-1. C'était pour la première fois que les Congolaises participaient à la phase finale de la CAN. Depuis lors, le football féminin a régressé, enchaînant coup sur coup de mauvaises performances.

Le lancement de la compétition va permettre également de rajeunir l'équipe des Diables rouges, presque vieillissante. Lors des Jeux africains, les Diables rouges avaient montré ses limites en quittant la compétition dès le premier tour. Pire encore, pendant le premier tour des éliminatoires des Jeux Olympiques de Tokyo, les Congolaises ont été éliminées à domicile aux tirs aux buts 4-5. Les Diables rouges qui avaient remporté la première manche à Libreville 2-0, se faisaient rattraper au score sur leurs propres installations par une équipe gabonaise dont la moyenne d'âge ne dépassait pas dix-huit ans.

La récente qualification des Congolaises, pour le second tour, de l'équipe U-20 lors des éliminatoires de la Coupe du monde contre les Angolaises (2-0 puis 4-2) donne matière à réflexion.

James Golden Eloué

COVID-19

WhatsApp durcit les règles de transfert d'un message

Pour essayer de lutter contre les fake news liées notamment au Covid-19, la messagerie instantanée WhatsApp, propriété de Facebook depuis 2014, a décidé mardi le 7 avril de limiter les transferts de messages vers plusieurs cibles à la fois.

Au cœur de la propagation, depuis le début de la pandémie, de fausses informations sur la maladie et le confinement, WhatsApp a pris l'option de monter au créneau en concrétisant sa décision d'arrêter le transfert de message d'un utilisateur à un autre plus de cinq fois. Concrètement la décision mise en place veut mettre « une limite pour que ces messages ne puissent être transférés que vers une discussion à la fois », selon un communiqué publié par la messagerie.

Face à une hausse significative des transferts ces dernières semaines, « nous pensons qu'il est important de ralentir la diffusion de ces messages pour que WhatsApp reste une application de conversation personnelle », explique la plateforme. Si Twitter et Facebook ont mis en place d'importants filtres et ont durci récemment les règles de leurs plates-formes, le problème des messageries privées est tout autre et rappelle le bon vieux temps des chaînes d'emails, où les utilisateurs transfèrent à tout va de faux documents, faux SMS, faux enregistrements.

Des alertes erronées sur les chiffres, des discours truqués, des vidéos tronquées, un grand volume d'informations circule en effet en mode partage entre groupes et sont à l'origine d'une « viralité » difficile à rattraper. C'est en effet une source tangible de fake news et WhatsApp déclare en être conscient même si l'équipe de l'application défend avec véhémence le principe d'une messagerie privée d'autant plus essentielle en ces temps de confinement et d'éloignement de ses proches et de ses collègues. Une solution efficace mais pas toujours !

Devant plusieurs dérives, WhatsApp avait lancé en 2018 une restriction drastique du nombre de transferts possibles en une fois d'un message. Depuis janvier 2019, les utilisateurs « ne peuvent désormais transférer de messages que vers cinq discussions à la fois ». Donc la restriction est corsée et les messages ne peuvent être transférés que vers une discussion à la fois. Est-ce une mesure efficace ? Quelques spécialistes pensent que même si le changement de la règle avait permis en janvier de baisser de 25% les transferts de messages, il est toujours possible de transférer un message en faisant un copier-coller indétectable et ainsi contourner le nombre de transferts autorisés.

Par ailleurs, la formulation de WhatsApp indique qu'un message déjà transféré cinq fois ne pourra l'être à nouveau vers qu'une seule conversation à la fois. Tout se joue dans le « à la fois » : ainsi, le message peut être transféré mais il faut effectuer la manipulation autant de fois qu'on souhaite le faire. La messagerie devrait trouver d'autres solutions.

Quentin Loubou

SAISON DES LETTRES CONGOLAISES

La deuxième édition reportée à juin

Initialement prévue du 24 au 28 avril à Brazzaville et à Pointe-Noire, la deuxième édition de la Saison des lettres congolaises se tiendra finalement en juin, d'après un communiqué des organisateurs.

Le changement de date de ce rendez-vous culturel s'explique par la pandémie du coronavirus (covid-19). « Suite à la décision du gouvernement congolais de mettre en place des mesures nécessaires pour éviter la propagation du Covid-19, notamment l'interdiction des rassemblements de plus de cinquante personnes, la distanciation sociale de plus d'un mètre, le confinement à domicile..., nous n'avons pas eu d'autre choix que de reporter la tenue de l'événement. A cet effet, de nouvelles dates seront communiquées ultérieurement sur la page Facebook », ont annoncé les organisateurs.

Initiée par Maha Lee Cassy, écrivain et promoteur de la maison de publication « Les Editions+ », la saison des lettres vise à mettre en avant l'écrivain et ses œuvres. Comme lors de la première édition, cette année, le rendez-vous connaîtra la parti-

icipation de nombreux écrivains issus de divers horizons et évoluant chacun dans un style et un genre spécifiques.

A en croire les responsables de cet événement, la programmation déjà amorcée sera maintenue telle quelle et pourra, si besoin, connaître de légers changements. Au nombre des thématiques qui feront l'objet

des discussions figurent, « Le nouveau statut des artistes congolais : quel chemin suivre ? » ; « Penser, écrire et éditer au Congo-Brazzaville » ; « Les écritures féminines au Congo » ; « L'émergence d'une littérature politique au Congo : regards croisés » ; « L'héritage littéraire : survivance et renouvellement de la pensée des anciens », etc.

Par ailleurs, la saison des lettres, c'est aussi des prix littéraires, des cérémonies de présentation-dédicace d'ouvrages et un village du livre accessible à tous pour permettre au grand public de se procurer des œuvres d'auteurs congolais et de discuter librement avec eux. Ces retrouvailles constituent également un moment propice pour les écrivains d'augmenter leur visibilité, d'atteindre un nouveau et large public. En outre, elles constituent aussi des occasions de rencontres entre auteurs et maisons d'éditions.

Merveille Atipo

les éditions +

La Saison des Lettres Congolaises 2020 > 24-28 avril

BRAZZAVILLE > 28 AVRIL 2020 > TABLE RONDE # 3 <->

Thème : "L'émergence d'une littérature politique au Congo : regards croisés"
Intervenants : Benoit Moundele Ngolo - Juvenale Obili - Jean Pierre Heyko Lekoba - Julien Malaya
Modérateur : Noël Ramata Nkodia

Coordinateur pôles tables rondes : Rosin Loemba
Lieu : Village du livre (Face à la semaine africaine)
Heure : 15h45-17h30

137 Avenue de la Libération - Puy-Illet 10 - 33700 Mérignac
(+33)764090378 > France - (+1) 606 944 1020 > USA - (+242) 06 835 84 74 > Congo
www.leseditionsplus.com - leseditionsplus@leseditionsplus.com - Facebook : leseditionsplus